



Le Petit
ARQUINOIS



Janvier 2022
Bulletin municipal • N°20

Conciergerie de Saint-Fargeau

Accueil, gestion, entretien
et location de vos biens

06 75 20 96 51



www.ConciergerieSaintFargeau.fr

Services proposés par nos équipes :

- gérer l'annonce : les prix et le calendrier
- répondre aux messages et évaluer les voyageurs
- préparer le logement pour les voyageurs
- accueillir les voyageurs en personne
- assurer le nettoyage et l'entretien
- gérer les réservations

Tôle couverture - Tôle bardage - Tôle imitation tuile

Le pro de la tôle



■ 58310 Arquian
03 86 39 70 94
sarlbecker@orange.fr

■ 58800 Corbigny
03 86 20 19 66
becker.freres@orange.fr

Retrouver nos produits sur : www.beckerfreres.com

Fer - Grillage - Panneaux de clôture - Cuve - Remorque

ELEVAGE DE BELLEGRANGE A ARQUIAN



**ANNE & JEAN-PIERRE BERNARD,
ELEVEURS DE
BLACK ANGUS ABERDEEN**

Cheptel élevé en plein air intégral,
nourri exclusivement à l'herbe bio.

TAPIN & FILS

C'est en 1979 que Michel TAPIN crée l'entreprise TAPIN & FILS. En 2007, ses deux fils, Mickael et Romain, reprennent l'activité sous forme de SARL.

SI SERVICES à la personne

Membre de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage, notre entreprise s'engage

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Grâce à l'adhésion de notre entreprise à la coopérative ACCÈS, SARL

réduisez de -50% sur nos prestations d'entretien de jardins.

ACCÈS SARL

**ENTRETIEN ET CRÉATION
D'ESPACES VERTS**

ELAGAGE - ABATTAGE DÉLICAT
LIEU DIT LA NOISSETTE - 58310 ARQUIAN

03 86 39 35 56
06 74 12 91 17 - 06 74 12 98 54
www.tapin-et-fils-arquian.com

Le mot du Maire

Chères Arquinoises, chers Arquinois,

L'année qui vient de s'écouler a été dure en termes de crise sanitaire, avec son lot d'annulation de festivités et pratiquement de vie collective pour la commune.

Nous avons terminé 2021 sur une note gaie, avec notre premier marché de Noël, franc succès pour cet évènement festif. Nous avons essayé d'élaborer des projets pour 2022 qui nous trouveront prêts :

- prêts pour entreprendre la rénovation de l'îlot brûlé,
- prêts pour bouger et marcher sur notre nouveau chemin de randonnée,
- prêts pour accueillir de nouveaux arrivants,
- prêts pour soutenir les projets de notre regroupement pédagogique avec sa quatrième classe,
- prêts pour les projets d'entraide, le jardin partagé et le développement des multiples productions bio locales.

Notre commune avance avec son conseil municipal de toutes générations, hommes et femmes soucieux en priorité du bien vivre à Arquian.

Nous n'oublions pas les familles endeuillées en 2021 et saluons la mémoire des personnes parties.

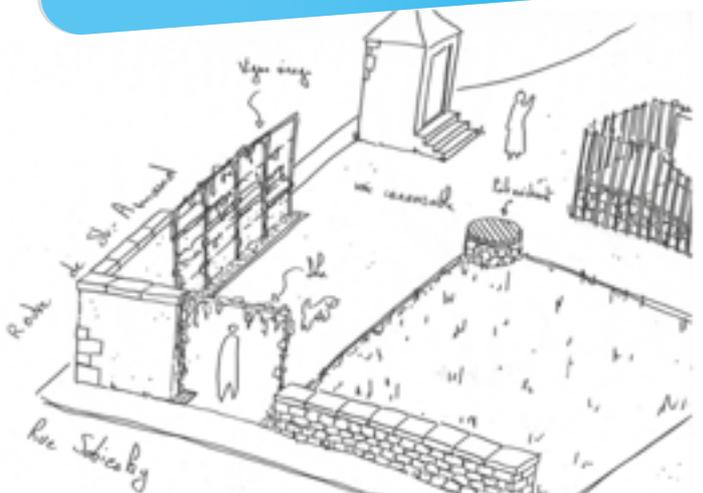
Nous félicitons les familles arquinoises qui se sont agrandies et souhaitons la bienvenue à ces nouveaux bébés qui feront nos écoliers de demain.

À l'aube de cette année 2022, que l'on espère être celle de la sortie de crise sanitaire, l'équipe municipale d'Arquian vous souhaite santé et bonheur partagés avec ceux qui vous sont chers. Que cette année vous soit riche de satisfactions personnelles et professionnelles.

Faites qu'ensemble, nous puissions concrétiser de nombreux et beaux projets pour notre commune. Ce que nous ferons de mieux, se fera avec vous.

Belle et heureuse année.

Cécile BECKER,
Maire.



Projetons-nous dans l'îlot !



Le mot du Maire - Sommaire	P. 3
État Civil	P. 4
La trépidante vie de Jean-Christophe de MAURAIGE	P. 5
Hommage à La Mélie	
Les mots croisés	P. 6
Souvenez-vous Il y a 20 ans !	
Oui Le « Petit » a fêté ses vingt ans !	P. 7
Les travaux de voirie et les acquisitions de matériels d'équipement réalisés en 2021	P. 9
Vos conseillers départementaux vous informent	P. 10
Des bacs à clés pour les résidents secondaires	P. 10
La Communauté de communes au service des assistants maternels	P. 11
Une mobilité qui avance	P. 11
Les 10 ans de l'EHPAD les Ocrières	P. 12
Le plein d'écoliers sur le RPI Annay-Arquian	P. 14
Le cimetière d'hier à aujourd'hui	P. 16
Amicale pour le don de sang bénévole	P. 17
Le vélo, quand transition énergétique et écologique rime avec opportunité économique	P. 18
2021 Saint-Amand-en-Puisaye	
Ça s'est passé à Arquian	P. 20
Évènement dans notre commune une réussite pour le premier marché de Noël D'ARQUIAN !	P. 22
Retour en images sur cette soirée	P. 24
Solutions mots croisés	P. 24
Histoire d'Anne et Jean Pierre médecins agriculteurs	P. 25
Le premier bilan des Herbes Folles	P. 26
Le clocher de l'église sert de maternité aux chauves-souris	P. 28
Le château de Myennes... et arquian 13 rue de Paris	P. 29
Atelier mémoire d'Arquian	P. 30
Un personnage inoubliable pour des Arquinois !	
Une vie à la rencontre des autres	P. 31
Le garde champêtre, une fonction ancienne à réhabiliter	P. 32
Un auteur à la bibliothèque : Marie de Palet	P. 34

Le Petit Arquinois

Distribution gratuite par la municipalité.

Tirage à 450 exemplaires.

Imprimé sur papier issu de forêts durablement gérées.

Imprimerie Nouvelle - Briare





État civil 2021

Mariage

Laurence TRIHOREAU & Christophe DONAVY,
le 15 mai 2021.



PACS

Louise MARTIN
& Geoffrey BOGERMAN
le 4 décembre 2021.



Naissance

Calie, Isabel, Marie VAUDENAY LASCOMBE
née le 7 octobre 2021.

Décès

Marie NADAUD
le 16 janvier 2021 à 84 ans.

Michel DEMOISSY
le 20 janvier 2021 à 72 ans.

Marcelle DENOYELLE, veuve d'Albert SCHROËDER
le 11 mars 2021 à 87 ans.

Daniel ARHANT
le 10 avril 2021 à 75 ans.

Germaine PERROT, veuve de Gaston CHAINET
le 06 mai 2021 à 99 ans.

Marie BORDERIEUX, veuve de Jacques BERNARD
le 24 juin 2021 à 95 ans.

Michel TESTARD
le 3 septembre 2021 à 87 ans.

Isabelle MUTI, épouse de Daniel JAMANN
le 17 octobre 2021 à 86 ans.

Jean-Christophe de MAURAIGE
le 2 novembre 2021 à 93 ans.



Avant tes 18 ans tu recevras une convocation pour participer à la JDC, dans une enceinte militaire ou civile proche de ton domicile.

Au cours de cette journée d'information seront abordés :

- les droits et devoirs du citoyen
- des enseignements sur les enjeux et objectifs généraux de la défense nationale.
- les différentes formes d'engagement.

À la fin de la journée tu recevras ton certificat de participation.

CE PARCOURS EST OBLIGATOIRE
afin d'obtenir une attestation de participation
pour pouvoir s'inscrire à un examen
(CAP - BEP - BAC - Permis de conduire...)

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

OU ?

À la mairie du domicile avec :

- une pièce d'identité.
- le livret de famille.

POURQUOI ?

- Pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
- Être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.



La trépidante vie de Jean-Christophe de MAURAIGE

**Jean Christophe de MAURAIGE est né à Cambrai en 1928
au sein d'une vieille famille du Nord de la France.**

Sa vie est un roman, truffé d'événements extraordinaires.

Mais bon sang ne saurait mentir, suivant la formule, lorsque l'on connaît un peu l'histoire de sa famille. Il avait entre autres des ancêtres compagnons de La Fayette, ce qui lui donnait le droit d'appartenir à l'ordre américains des Cincinnati, qu'il a transmis à son fils Guilhem. Quant à son père, c'était un véritable aventurier : naturalisé britannique, trappeur dans le far ouest canadien au tout début du 20^e siècle, éleveur de moutons et de chevaux, il avait rejoint la France en 1914 pour combattre sur le front, puis dresser pour les troupes les mustangs sauvages envoyés par les alliés américains.

Entre les deux guerres, la famille de MAURAIGE s'était installée dans le Médoc, puis dans le Nord de la France et pour finir en Normandie. En 1940, après l'invasion allemande, ils essaient de rejoindre le Canada via l'Espagne, mais, refoulés à la frontière espagnole, ils finissent par poser leurs valises en Dordogne. Là, Jean Christophe fréquente le collège de Périgueux.

En 1943, après l'invasion de la zone libre par les Allemands, il prend le maquis à l'âge de 15 ans. Jusqu'à la Libération il sera agent de liaison pour l'armée secrète de Dordogne et participe à de nombreuses opérations de la Résistance. Il échappe à la mort plusieurs fois et voit de nombreux compagnons emprisonnés, torturés et fusillés.

Après la guerre, il reprend ses études, fait son service militaire, et passe le diplôme des Beaux-Arts.

À partir de 1950, la famille s'installe au Maroc, ce qui marque le début d'une relation particulière et durable de Jean Christophe avec l'Afrique. Littéraire et professionnel du théâtre, il exerce divers emplois de dessinateur, publicitaire, journaliste, et instructeur culturel qui lui valent de travailler successivement en Côte d'Ivoire puis au Gabon en tant qu'attaché culturel auprès du Ministre d'Etat. Là, il écrit et monte des pièces de théâtre, participe à des missions ethnographiques et crée la troupe nationale de théâtre du Gabonais.

De retour en France, il fréquente et collabore avec le mime MARCEAU et Jean COCTEAU. À ce titre, il écrit avec son ami Pierre RICHY deux ouvrages de référence mondiale sur le mime, toujours cités et utilisés à ce jour.

À cette époque, il fréquente le milieu de la scène des cabarets et théâtre parisiens, parfois acteur, metteur en scène ou chef décorateur pour ses amis et connaissances tels que Jean COCTEAU, Jean- Louis BARRAULT, Marcel MARCEAU ou Henri VIRLOGEUX. Il écrit des pièces de théâtre, des poèmes, et édite deux 45 tours de chansons.

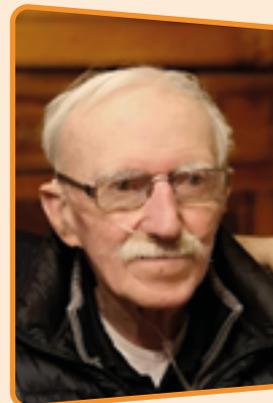
À la fin des années 60, il décide de se poser et de reprendre son activité de formateur au sein de la Fédération des centres de vacances et de formation (FCVF) puis du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il se marie en 1969 avec Pascale CHAINET et, après quelques années, il s'installe définitivement à Arquian avec son épouse et leurs quatre enfants.

Là, il ne cesse d'encourager, de visiter et d'aider les associations culturelles nivernaises. Après sa retraite en 1994, il continue ses activités culturelles, notamment avec son ami, le peintre Henri PERREAU. Il anime des cours de dessin et intervient dans les écoles.

Facétieux et toujours à l'affût de bons jeux de mots, il n'hésite pas à participer au carnaval d'Arquian, aux activités du 14 juillet et à quelques soirées cabarets des environs et du centre social de Cosne.

Peintre, sculpteur, il expose certaines de ses œuvres, notamment avec celles d'Henri. Tous les deux, ils aiment écumer les expositions locales.

Jusqu'à ses derniers jours, il participe encore à la vie de la Commune, en écrivant des articles et des grilles de mots croisés pour le Petit Arquinois. Il a mis la main à sa dernière grille de mots croisés quelques jours avant de décéder. Vous la trouverez en page 6.



Pascale de MAURAIGE

Connaissant sa discrétion, je rajouterai simplement qu'Arquian perd un être précieux et attachant.

Jean Christophe a su mettre aux services des autres son savoir et ses expertises. Tous ceux qui ont été en contact avec lui ont pu partager sa passion pour les mots, les beaux mots de la langue française qu'il savait si habilement associer, ses anecdotes, ses histoires cocasses et son imagination sans limite qui s'exprimait parfois par le geste et le mime.

Toujours vif d'esprit après ses longues années de vie, il a su léguer à ses proches, Pascale son épouse, Tiphaine, Godefroy, Amélie et Guilhem, ses enfants, ses valeurs, son charisme et son humilité.

Merci Jean-Christophe, là où vous serez, vous changerez la vie des âmes approchées, reposez en paix.

Cécile BECKER

Hommage à La Mélie

Germaine Perrot-Chainet dite la « La Mélie » pour son nom de scène, nous a quittés dans sa 99^e année, au mois de mai. Elle aurait tant voulu pouvoir fêter ses 100 ans entourée de sa famille et de ses amis. Née à la Charité sur Loire en 1922, elle viendra habiter à Arquian, La Petite Borde où ses parents avaient une petite ferme.

À la Charité, elle rencontre Gaston CHAINET qui sera son époux et le père de leurs cinq enfants. Une grande partie de sa vie se déroulera à Paris où ils auront plusieurs commerces de bouche. Une retraite prématurée, en raison des problèmes de santé de Gaston, les a ramenés à Arquian où ils avaient acquis la maison du Ferry, route de Neuvy.

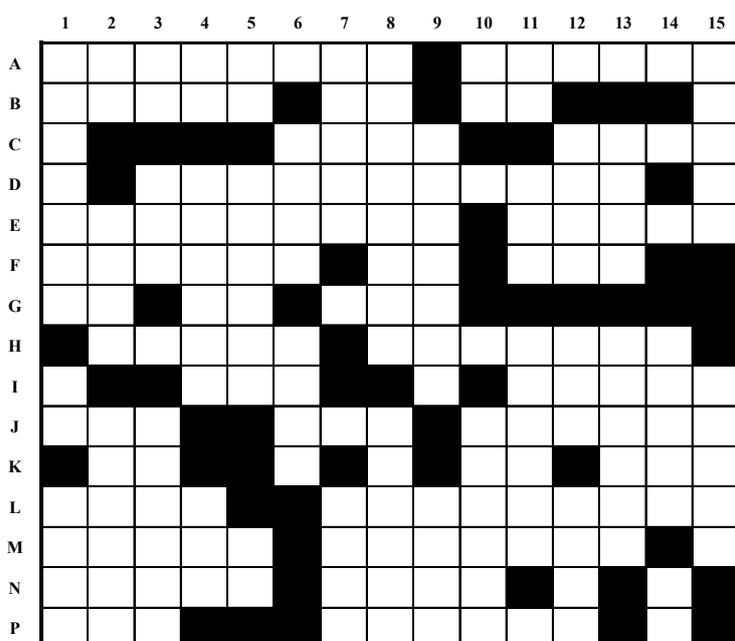
Revenue à Arquian, elle présidera le club des Aînés pendant plusieurs années. Germaine avait gardé depuis son enfance le goût du théâtre et de l'écriture. Elle en amusait ses condisciples de l'école d'Arquian. Ce goût de l'écriture et de la scène ne lui était pas véritablement passé, puisque, dès sa retraite, elle écrira des textes et poèmes en patois local. Elle sera sollicitée par de nombreux organisateurs de festivités. Elle participera en tant que candidate puis, membre du jury, au concours Rencontre de Cosne sur Loire où elle côtoiera des invités prestigieux dans le monde des lettres : Pierre SEGHERS, Georges-Emmanuel CLANCIER, Jean ORIZET, Pierre MALLET pour n'en citer que quelques-uns. Ils auront tous des paroles élogieuses pour Germaine en découvrant ses écrits et en l'écoutant les déclamer. Ils lui écriront de belles dédicaces dont elle était fière.

Outre ses talents d'écrivain et de conteuse, elle excellait dans la réalisation de pyrogravures où son côté fantasque laissait libre court à son imagination. Cela se traduisait par des motifs de fleurs et de végétations exubérantes. Germaine PERROT-CHAINET était un personnage.



Pascale de MAURAIGE

Les mots croisés de Jean-Christophe et Pascale de MAURAIGE



DÉFINITIONS

HORIZONTALEMENT :

A Grosse peur – Spécialiste du dessin animé. **B** En désordre, ville du Canada et héros de Stendhal – Pronom breton – En arabe : Le. **C** Précède le mélo à l'envers – Perdre les eaux. **D** En Dordogne, habite la capitale. **E** En Bretagne – Beaucoup d'urbains pensent que les ruraux y habitent. **F** Base aérienne – Phonétiquement, activité principale du nourrisson – Code barre. **G** En – À l'envers précède devant – En montagne, fait souffrir les coureurs du Tour de France. **H** Gaz – Dans le désordre, triste nom pour un village ; ses habitants ne devraient plus avoir d'espoir. **I** A forgé, soit disant des « grosses têtes » – Avec pédigrée. **J** Point cardinal – Variété ancienne de raisin – Liquides à avaler. **K** Avec son E irait plus vite – Phonétiquement prénom féminin – Possessif. **L** Village de la Nièvre à l'origine d'un fameux canular – Habitant de Bayeux. **M** A perdu son s mais ne manque pas d'éclat – Zone pour les Bonnichons. **N** Certaines dans le désordre – Bastonna. **O** Système informatique – Pour les écharpes des édiles sont dorés ou argentés.

VERTICALEMENT :

1 Pays d'Afrique du Nord – Article, Certains cherchent la meilleure. **2** Partie de négation – Hardiesse dans le désordre – Protègent l'intimité. **3** Chemin – Pourraient être les initiales d'un parti – Gros bâton. **4** Lac des Pyrénées – Robe féline emmêlée. **5** Consultée dans une lecture – Note de musique à l'envers – Nom d'une commune et aussi qualification d'un imbécile – En. **6** Colères anciennes – Personnage de Zola. **7** Peut être en Provence – Montagne en Allemagne. **8** Particularité du Phallus impudicus (champignon), en fouillis – Rouler du tabac en désordre. **9** A été rendue célèbre par une émission de TV – S'amusa. **10** Particule – Phrase publicitaire. **11** Pronom – Début de renvoi pour messe à l'ancienne en latin – Elisabeth a perdu récemment le sien. **12** Es futur – Il est brassé dans la grille et quand on ouvre les fenêtres – Mérite quelquefois un suppositoire. **13** Par commodité, à la suite, article défini puis pronom défini – Patrie d'un 007. **14** Voyelle – Voyelle – Voyelle – Insectes dans les eaux stagnantes – Vin bien connu des cruciverbistes. **15** A donner son nom à un gaz mortel – À l'envers, suit Super .



Souvenez-vous Il y a 20 ans ! Oui Le «Petit» a fêté ses vingt ans !

Vingt ans, vingt ans déjà que le bulletin municipal « Le Petit Arquois » nous accompagne et chemine entre les faits marquants de l'année écoulée et les souvenirs engrangés au fil du temps.

C'est en septembre 2002 que le **Petit Arquois** a vu le jour, sur une table de cuisine comme il se doit ! Pas de rotative ni d'imprimante à haut débit, mais une simple imprimante A3, qui permettait de tirer feuille par feuille le bulletin. L'agrafage des 200 exemplaires se faisait évidemment à la main à partir de deux longues agrafeuses visées sur une planchette (du bricolage de haut niveau). Pour des raisons d'économie, seule la double page centrale bénéficiait de la couleur : les cartouches d'encre coûtaient chères... et nous ne bénéficions pas encore de la manne de nos charitables annonceurs. Il fallait quatre jours à deux pour l'imprimer et l'agrafer : du fait main de bout en bout. C'était la concrétisation du travail effectué en amont : celui de la rédaction ou du recueil des articles à insérer dans le bulletin.

En effet commençons par le début, et ce n'est pas une mince affaire... Que doit contenir le Petit Arquois ? Quel est le profil-type du lectorat souhaité ? Nous avons ciblé sur l'Arquois de tous âges et de toutes provenances qui s'intéresse à la vie de son village : d'où le nom du magazine.

Notre ambition : faire de ce bulletin, un outil de communication, capable de distraire, d'échanger, qui varie son contenu en intégrant des nouvelles, des informations communales sur l'évolution des dossiers, des articles de fonds, des pages de souvenirs, des reportages photos des temps forts de la vie au quotidien, des anecdotes et enfin, pour la bonne mesure, la traditionnelle grille de mots croisés de Jean Christophe de MAURAIGE.

Pendant 6 ans, de 2002 à 2007, la photo de couverture du bulletin reste identique : c'est une photo stylisée de la mairie-école. C'est la période d'apprentissage.

Je vous propose de feuilleter ensemble ces bulletins et de nous attarder sur quelques articles de chacun d'eux :

BULLETIN N°1 - 2002 :

- ▶ La restauration des vitraux d'Arquian par deux entreprises spécialisées : les ateliers ART et VITRAIL d'Auxerre et GOUFFAUT d'Orléans.



BULLETIN N°2 - 2003 :

- ▶ Une personnalité d'Arquian : Henri PERREAU. Dans le restaurant scolaire, fixé à un mur, on voit un panneau de céramique, exécuté collectivement par les élèves d'Arquian sous la direction d'Henri PERREAU.

BULLETIN N°3 - 2004 :

- ▶ Installation pour le bâtiment mairie-école d'une

chaufferie au bois déchiqueté sous forme de plaquettes. Cette chaudière a rendu le service attendu pendant 18 ans et a été entièrement remaniée fin 2021, une cure de jouvence...

- ▶ Un enfant d'Arquian... Illustre et méconnu : Théo PERROT, peintre puis céramiste, fut le premier à revendiquer l'esthétique des grès flammés en Puisaye.

BULLETIN N°4 - 2005 :

- ▶ L'opération de rénovation et d'aménagement de la mairie et de l'école pour un montant de plus d'un million d'euros.
- ▶ L'ermite de Montriveau : «Le Comité d'Erection et Fêtes d'Inauguration du monument du Sculpteur Céramiste et Potier Jean CARRIES, vous prie de vouloir bien lui faire l'honneur d'assister à l'inauguration du Monument Jean CARRIES qui aura lieu à Arquian le DIMANCHE 9 JUIN 1907, à 11 heures du matin... ».

BULLETIN N°5 - 2007 :

- ▶ 2006, l'année du comice. Arquian s'illustre avec le char du Jazzman. Pascale tient le stand des omelettes de la Mère Poulard, tandis que Cécile, notre maire actuelle, parade sur un triporteur fleuri...Tiens n'avions nous pas l'intention de reprendre Carnaval ?
- ▶ Thomas BREDECHE (21 ans), ouvrier chez Alain GAUBIER, a décroché en 2006 le diplôme de l'un des 201 meilleurs ouvriers de France, dans sa catégorie Electricité-Electronique.

BULLETIN N°6 - 2008 :

- ▶ Depuis le 2 avril 2007, l'Agence Postale est créée dans les locaux de la mairie et sera tenue par. Maryse POUPELARD.
- ▶ Le chemin de l'Hermitage a fait peau neuve.
- ▶ Le 1^{er} spectacle « les Envornades » sur le thème du cabaret 1900 avec un remarquable tableau d'ombres chinoises découpées, présenté par Jean-Christophe de MAURAIGE ;
- ▶ Et on parle déjà du haut débit pour tous dans la Nièvre...
- ▶ À partir du bulletin n°7 de janvier 2009, grâce aux publicités de nos annonceurs, l'impression est totalement financée et ... nous avons en plus la couleur sur toutes les pages : le luxe !
- ▶ Depuis, chaque année la photo de couverture illustrée par Françoise Poupelard se rapporte à un article du bulletin.

BULLETIN N°7 - 2009 :

- ▶ L'année 2008 a été l'année de renouvellement des conseillers municipaux. Un point lecture a été ouvert.
- ▶ Le carnaval 2008 avait pour thème les « quatre saisons » et le spectacle des « Envornades bis » celui des Antilles.
- ▶ Un Arquois a l'honneur : Sébastien Bergeret « Le petit roi de la petite reine ».

BULLETIN N°8 - 2010 :

- ▶ Il y avait foule, ce 20 juin 2009 au matin, sur la place Jean Carries. Madame Pascale de MAURAIGE, Maire d'Arquian



et Conseiller Général, recevait du Préfet de la Nièvre Gilbert Payet, la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur en reconnaissance de l'important travail accompli depuis 25 ans au service des collectivités locales. Ce fut « une cérémonie solennelle et rigoureuse sur le plan protocolaire, et baignant cependant dans une simplicité joyeuse et bon enfant correspondant tout à fait aux habitudes arquiennes... ».

BULLETIN N°9 - 2010 :

- ▶ Le CERF-VOLANT. « Grand enfant, rêveur ou doux dingue ??? C'est la question que je me pose souvent ». C'est ainsi que notre ami Georges PIQUET commence son article.
- ▶ Nos sportifs à l'honneur : Sébastien BERGERET, Thomas RICHARD, Benoit TESTARD, Matthieu BECKER.
- ▶ La vie des écoles : l'année du changement, en juillet 2009, après trente ans de direction à l'école d'Arquian, Marie-Cécile BOURGEOIS prenait une retraite bien méritée.

BULLETIN N°10 - 2012 :

- ▶ ARQUIAN autrefois : les années 1930, les commerçants.
« Les boulangers mettaient à disposition leurs fours, les particuliers pouvaient y faire cuire volailles, pâtés, rôtis après la fournée...Souvent le dimanche vers midi, dans un joyeux brouhaha...nous allions récupérer notre poulet ou autre, nous le dégustions immédiatement, c'était exquis, délicieux et tellement convivial... ».
- ▶ Forte participation pour la première édition de la Journée du Sport.

BULLETIN N°11 - 2013 :

- ▶ Est-ce que vous connaissez NORDHOUSE ? C'est un village à une vingtaine de km au sud de Strasbourg, remarquable pour la qualité de ses décorations à Pâques et à Noël. Une équipe d'environ 40 bénévoles se retrouvent tous les mardis soir pour découper, peindre, coller...le tout dans la bonne humeur. Nous sommes loin d'une telle richesse ! Et pourtant, après une visite sur place de Françoise POUPELARD, nous pouvons, depuis, nous enorgueillir de la qualité des décorations de Noël que les Arquiens découvrent chaque année. C'est de l'imagination, du juste goût, du savoir-faire et le travail d'une petite équipe animée par Françoise (4-5 personnes au maximum) sans oublier Christian PELARD au solo de scie sauteuse...
- ▶ La commune a acquis en juillet 2012 le bar « l'Arquien » et le petit logement mitoyen, pour réhabiliter l'ensemble en un multi-commerces et deux appartements.

BULLETIN N°12 - 2014 :

- ▶ Fusion de deux communautés de commune : celle de Saint Sauveur et la nôtre.
- ▶ Notre école. Les nouveaux rythmes scolaires. Une retraite bien méritée pour Monique JAVELLE et Patricia FERNANDEZ-GRANDE.
- ▶ « SCENE EN VRILLE » Le théâtre à Arquian animé par Jean-Pierre BAGOT.
- ▶ Les marques postales et oblitérations de la Nièvre aux XVIII^e et XIX^e siècles.
- ▶ Les travaux de réhabilitation du commerce et des logements ont été interrompus pendant 5 mois. L'état des murs et des structures des planchers ne permettent pas d'assurer la pérennité du bâtiment. Le projet initial est à revoir avec la contrainte de rester dans la même enveloppe financière.

BULLETIN N°13 -2015 :

- ▶ Le mot du Maire... Une nouvelle équipe municipale. En septembre 2014 nous avons eu le plaisir de voir ouvrir nos multi-services pour la partie bar et épicerie.
- ▶ La mise en place de la réforme des rythmes scolaires a nécessité le concours du Centre Social pour l'encadrement des activités.
- ▶ Le suivi de chantier du commerce et des logements : un sketch à la manière de Murielle ROBIN. Imaginez la gouttière du toit du voisin qui traverse votre grenier, juste au-dessus du lit de votre chambre... Il faut le faire... et bien ils l'ont fait !
- ▶ Oblitérations du courrier dans la Nièvre au XX^e siècle.
- ▶ Samedi 27 septembre 2014 : 2^e journée du sport.
- ▶ L'église Saint-Eutrope d'Arquian, que savons-nous ?
- ▶ « Nous avons une reine d'Arquien » Marie Casimire Louise de la Grange d'Arquien 1641-1716. Elle épousa Jean Sobieski le 6 juillet 1665 qui fut élu roi de Pologne le 21 juin 1674.

BULLETIN N°14 - 2016 :

- ▶ En août 2015, la loi NOTRe, Nouvelle Organisation Territoriale de la République, a été promulguée. Elle vise à regrouper les communautés de communes.
- ▶ In memoriam Albert VALLET. Un grand artiste céramiste nous a quittés en mai 2015. C'est la vieille tradition potière qui l'avait attiré chez nous. C'est en 1954 qu'il installa son atelier au Grand Moussu.
- ▶ Les 40 ans de l'UCS Natation de Cosne.
- ▶ Une belle plaquette illustrée par Michel DOUBRE : « Cueillir des champignons : oui, s'empoisonner : non ».
- ▶ Une tradition provençale : les santons.

BULLETIN N°15 - 2017 :

- ▶ Le mot du Maire « 2016 a été une année difficile sur le plan climatique, et les inondations de printemps ont été dévastatrices pour nombre de particuliers ».
- ▶ Au 1^{er} janvier 2017, c'est parti pour une grande communauté de communes d'environ 37000 habitants. Réhabilitation du réseau d'assainissement collectif.
- ▶ La première tranche de travaux de l'église Saint-Eutrope porte principalement sur l'assainissement de la toiture et la prolongation du réseau d'assainissement devant recevoir les eaux pluviales de l'église.
- ▶ Hélène et Michel POIRIER changent de vie en reprenant le commerce-multiservices du village.

BULLETIN N°16 - 2018 :

- ▶ Extrait du mot du Maire : « Notre couverture du bulletin 2018 avec ces montgolfières et cette vue, prise par un drone, nous invite à prendre de la hauteur ; essayons donc de relativiser, sachons apprécier ce qui nous entoure, profiter des bons moments et des animations... ». Et oui Pascale, c'est toujours d'actualité... aux animations près !
- ▶ Rénovation de la salle des fêtes. La salle des fêtes construite en 1987 nécessite un rafraîchissement et les travaux projetés portent sur l'isolation, la mise aux normes des toilettes et le chauffage. L'étude thermique, dont je tairai le nom de l'organisme qui a œuvré - je ne veux de mal à personne - prévoyez de diviser par 4,5 fois le coût du chauffage !!! À l'expérience de l'exploitation de la chaufferie, je m'interroge si les études thermiques n'ont pas été faites au retour d'un réveillon bien arrosé !!!
- ▶ Enfin poursuivant par un peu de verdure avec un article d'Éric RAPAIC : « La permaculture... Et quand on aura salopé le dernier arpent de terre, on bouffera des dollars ? »

BULLETIN N°17 - 2019 :

- ▶ Le dimanche 19 août 2018, d'importants moyens du SDIS et de la gendarmerie sont intervenus sur un incendie de quartier dans le centre bourg. Quatre habitations, une boulangerie et trois remises ont été détruites, heureusement sans faire de victimes.
- ▶ Les travaux de rénovation de la salle des fêtes se sont déroulés tout au long de l'année 2018 et la deuxième tranche de travaux de reprise des contreforts de l'église a débuté en septembre
- ▶ Un parcours familial. C'est le récit de la création du centre équestre au Gué de Frise par Marie-Claude VAUDENAY.
- ▶ En pages centrales, le retour en images reprend comme à l'accoutumée les temps forts de l'année : les décors de Noël, les vœux, les feux de la Saint-Jean, les commémorations, le repas des anciens etc.
- ▶ Le porte-Etendard de CEUX de 14, Maurice GENEVOIX.

BULLETIN N°18 - 2020 :

- ▶ Éric LOISEAU recruté depuis le 1^{er} janvier 1993 prend sa retraite, et rendra prochainement son commandement de la caserne des pompiers d'Arquian. « Loiseau va pouvoir profiter de son nid ».
- ▶ Les travaux de voirie et de mise en sécurité : la réfection de la rue des Ponts, longuement attendue par les riverains est terminée.
- ▶ La collecte des déchets ménagers : un règlement de collecte commun à tout le territoire de la communauté de communes Puisaye Forterre.
- ▶ À la découverte au long des rues d'Arquian à l'invitation de Jean-Marie VERNHES, délégué de l'association des maisons paysannes de France et de la fondation du Patrimoine.
- ▶ Remonter le temps de La Chapelle. Mon histoire familiale par Claire ARNOULT.

BULLETIN N°19 - 2021 :

- ▶ Les élections municipales ont eu lieu et Cécile BECKER succède à Pascale de MAURAIGE. « À l'occasion de ce passage de témoin, je tenais à remercier Pascale de MAURAIGE pour les 37 années passées comme Maire d'Arquian ; après six mandats consécutifs... ».
- ▶ Notre commerce de bouche va rouvrir... Depuis novembre 2016 nous avons le plaisir d'aller au P'tit Arquinois et d'y être accueillis par la famille POIRIER, mais les événements de la vie ont conduit Hélène à donner congé. En février 2021, Alexandre HENNIN reprendra la gérance de ce commerce.
- ▶ Dans le cadre de la restauration et de la protection des cours d'eau, des travaux sont nécessaires sur le ruisseau du Vallon.
- ▶ À l'école de la nature ! À l'heure actuelle les écoles rurales sont fortement menacées au profit de grands groupes scolaires. « Notre ambition est aussi de montrer l'importance et la richesse des petites écoles. »
- ▶ Une nouvelle association : les herbes folles et un projet de jardin collectif municipal.
- ▶ Une invitation à consommer local, un engagement moral.
- ▶ Et toujours de belles photos dans les pages centrales du retour en images.

BULLETIN N°20 - 2022 :

vous l'avez entre vos mains...

La randonnée des vingt numéros passés s'achève.

Chaque année a apporté son lot de souvenirs, bonifions les bons et sans nostalgie ouvrons de nouvelles pages pour les années qui viennent.

Si vous tenez à faire vivre ce bulletin, à le maintenir dans la durée, donnez-nous votre avis sur le contenu. Venez nous rejoindre, nous soutenir et apporter votre contribution en rédigeant de nouveaux articles sur les sujets de votre choix qui intéresseront, à n'en pas douter, les Arquinois. Osez ! Nous comptons sur vous. MERCI.

Emile GUIONIE

Les travaux de voirie et les acquisitions de matériels

d'équipement réalisés en 2021

LES TRAVAUX EFFECTUÉS CETTE ANNÉE PORTENT ESSENTIELLEMENT SUR L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE ET DES FOSSÉS POUR UN MONTANT GLOBAL DE 59 567 €.

Le programme de réfection des routes sur 1496 mètres, s'est contenu sur cinq tronçons de routes : les Savoies, la route des Vallots, la route des Vallots à la Bletterie, les Cardots et la route entre le Placier et les Cardots.

L'entretien des fossés, conséquent cette année, s'est décliné en curage sur 4650 mètres, arasement sur 1800 mètres et enrochement de sécurité. Ces travaux se situent aux abords des Lucas, desANGES, d'Argenoux, des Belles Fontaines et les Brioux.

L'ACQUISITION D'UN TRACTEUR ET DIVERS ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS AU DÉBROUSSAILLAGE, TAILLE ET BROYAGE SUR LES CHEMINS, POUR 57 324 €.

Cet achat résulte de la volonté de la commune d'Arquian d'assurer par ses propres moyens la conservation de ses chemins ruraux, d'entretenir régulièrement les circuits existants et d'entreprendre la réouverture de chemins aujourd'hui impraticables.

L'acquisition de ce tracteur et outils adaptés a été possible grâce au bénéfice d'une subvention de 40% dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R) Enfin une rigoleuse agricole complète l'achat de ces équipements. Elle est destinée à l'entretien courant et régulier des fossés.

Emile GUIONIE

Vos conseillers départementaux vous informent

Mesdames, Messieurs,

Nous venons de vivre une période particulière à plus d'un titre, et nous avons tous hâte de retrouver une vie normale.

En juin 2021 de nouveaux conseillers départementaux ont été élus pour votre canton de Pouilly-sur-Loire. Rappelons que celui-ci est composé des anciens cantons de ST Amand, Donzy, Pouilly et deux communes : Annay et Neuvy-sur-Loire. Le nouveau binôme est constitué de Patrick BONDEUX et Pascale de MAURAIGE. Nos remplaçants (suppléants) sont Thierry FLANDIN et Emilie LETE. Cette organisation fait suite à la loi modifiant les contours géographiques des cantons et le nombre de leurs représentants.

Les suites de la crise de la COVID ont relancé l'intérêt de vivre en milieu rural. Un certain mode de vie, un coût d'immobilier raisonnable, l'arrivée de la fibre sont autant de facteurs attractifs pour notre canton. Nous nous en réjouissons. Nous avons constaté l'arrivée de nouveaux habitants. Il nous a donc paru nécessaire de nous présenter en profitant des parutions annuelles des bulletins municipaux. Cela nous permet également d'exprimer nos vœux les meilleurs à toutes et à tous pour l'année 2022.

Patrick BONDEUX : maire de Neuvy-sur-Loire, vice-président de la communauté de communes Cœur de Loire.

Pascale de MAURAIGE, conseillère départementale depuis 2001, ancienne maire d'Arquian, ancienne Présidente de communauté de communes (Puisaye Nivernaise puis Portes de Puisaye).



Notre rôle est de représenter le Conseil départemental dans les conseils d'administration des différentes structures du canton qui dépendent de celui-ci : collèges, EHPAD (maisons de retraite), foyers d'accueil, centres sociaux, etc.

Nous sommes membres de plusieurs commissions correspondant aux compétences obligatoires du Département : finances, solidarité (affaires sociales) entre autres. Nous sommes également membres de la commission permanente.

Nous siégeons au sein du groupe divers droite et centre « La Nièvre ensemble », groupe d'opposition. Il comporte 14 élus. Le groupe majoritaire est de 20 élus. L'assemblée départementale est composée de 34 élus représentant 17 cantons.

Nous sommes à votre disposition pour vous recevoir et répondre à toutes demandes relevant des compétences du Département.

Patrick BONDEUX : 06 13 04 19 72

Pascale de MAURAIGE : 06 89 03 32 46

RAPPEL DES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT :

FINANCES : ressources humaines, marchés publics, juridique, informatique, contrôle de gestion, évaluation, SDIS (service départemental des pompiers), etc.

SOLIDARITÉ : protection maternelle et infantile, promotion de la santé, protection de l'enfance, personnes âgées et dépendantes, notamment APA (allocation personnalisée d'autonomie), personnes en situation de handicap, insertion sociale et professionnelle dont gestion du RSA (revenu de solidarité active), etc.

ATTRACTIVITÉ : aménagement du territoire, environnement, développement durable, agriculture, routes, transports, Très Haut Débit, logement, bâtiments départementaux, gestion du patrimoine, communication, etc.

ÉMANCIPATION : sports, éducation, culture, enseignement supérieur, jeunesse, bibliothèque départementale, archives départementales, musées, etc.

Vos conseillers départementaux,

Patrick BONDEUX, Pascale de MAURAIGE

Des bacs à clés pour les résidents secondaires

Un bac pour les déchets recyclables et un pour les déchets ultimes sont à la disposition des résidents secondaires d'Arquian ne pouvant déposer leurs déchets ménagers le jour de collecte.

Ces bacs sont dotés d'une serrure. Les personnes intéressées sont invitées à s'adresser à la mairie d'Arquian pour la remise d'une clé et la signature d'un formulaire d'engagement.

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9 à 12 heures ou sur rendez-vous en dehors de ces créneaux.

Renseignements complémentaires par téléphone au 03.86.39.64.42 ou par mail : mairie-arquian@orange.fr



La Communauté de communes au service des assistants maternels

La signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales et d'une charte avec les familles avec la Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne-Franche-Comté permet à la Communauté de communes de Puisaye-Forterre de présenter trois nouveaux dispositifs d'aide aux assistants maternels. La Communauté de communes souhaite renforcer son soutien aux assistants maternels en cours d'installation ou déjà en activité sur le territoire de Puisaye-Forterre. L'intercommunalité leur apporte déjà un accompagnement par le biais de son relais petite enfance « Les P'tites Frimousses ».

1. COUP DE POUCE AUX LOGEMENTS DES ASSISTANTS MATERNELS

Les assistants maternels sont agréés par le service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil départemental. Les professionnels de ce service vérifient la conformité des conditions d'hygiène et de sécurité des enfants accueillis. Ce contrôle peut amener à des améliorations du lieu d'accueil. Ce type d'agencement peut parfois être un frein à l'exercice même du métier, car la réglementation évolue au fil des années. L'aide financière apportée par la Communauté de communes, selon les conditions du Conseil départemental, sera plafonnée et pourra venir compléter le prêt que propose la CAF pour l'amélioration du logement des assistants maternels.

2. COUP DE POUCE POUR LE 1^{ER} AGRÈMENT DE L'ASSISTANT MATERNEL

Afin de favoriser l'installation des nouveaux assistants maternels, la Communauté de communes a décidé d'attribuer un soutien financier à l'acquisition de matériel (lits, chaises hautes, matériel d'hygiène ou de confection des repas, tapis, jeux et activité d'éveil...). Trois dossiers seront étudiés par an et pourront obtenir une aide plafonnée à 500€ maximum. En contrepartie, les assistants maternels soutenus s'engagent à exercer leur activité sur une période minimale de 3 ans et participer aux actions du RAM « Les P'tites Frimousses ». L'aide sera calculée sur la part restant à la charge de l'assistant maternel après déduction des subventions mobilisables, dont celles de la CAF.

3. FAVORISER LE DÉPART EN FORMATION DES ASSISTANTS MATERNELS

Pour les assistants maternels ayant des difficultés de mobilité, la collectivité proposera 2 types de soutien : la mise à disposition d'un véhicule pour favoriser le déplacement jusqu'au lieu de formation et l'organisation d'un co-voiturage. En cas de formation en semaine, une possibilité d'accueil exceptionnel des enfants en garde par l'assistant maternel pourrait être envisagée dans les structures d'accueil en régie, à savoir Toucy, Pourrain et Courson-les-Carrières. L'objectif étant qu'aucun frais supplémentaire ne soit supporté par l'assistant maternel ou par les parents qui l'emploient.

Les dossiers de demande sont disponibles sur le site internet : www.puisaye-forterre.com / Rubrique S'épanouir / L'enfance et la jeunesse / Le Relais Petite Enfance. Pour tout renseignement vous pouvez contacter le Relais Petite Enfance « Les P'tites Frimousses » au 03 86 74 60 59 ou 06 75 90 68 80 ou par mail à l'adresse lesptitesfrimousses@cc-puisayeforterre.fr.

Une mobilité qui avance

Lors de la séance du 8 mars 2021, le conseil communautaire a approuvé le transfert de la compétence « organisation de la mobilité » vers la Communauté de communes qui est désormais l'autorité organisatrice de la mobilité en Puisaye-Forterre. Afin d'engager une réflexion sur la mobilité moderne du territoire, les élus de la Communauté de communes se sont réunis le 3 novembre 2021 pour identifier les axes de travail. La Communauté de communes a missionné le cabinet d'études Item (basé à Besançon) pour traduire en objectifs, en jalons et en actions la stratégie de mobilité définie par les élus.

ELLE SE DÉCLINE EN 4 AXES :

- **Mise en relation, sensibilisation, accès à la mobilité :**

Agir au plus près des citoyens pour leur proposer des moyens de mobilité du quotidien adaptés à leurs besoins,

- **Transports collectifs :**

Mettre en place des systèmes de transport à la demande et de transport collectif sur les grands axes de mobilité du territoire,

- **Infrastructures et intermodalités :**

Favoriser la complémentarité des infrastructures et le covoiturage. Partager harmonieusement le territoire entre les véhicules motorisés et les mobilités douces.

- **Transports de marchandise et stratégie à long terme :**

Préserver la Puisaye Forterre des nuisances du trafic routier, tout en imaginant un avenir dynamique et intégré du territoire à l'échelle régionale : le développement économique et les enjeux environnementaux nécessitent de concevoir une stratégie à long terme sur la question du transport de marchandises.

En 2022, des ateliers seront organisés avec les partenaires institutionnels et techniques (Région, Départements, élus, professionnels, collectivités voisines), ainsi que des acteurs de la société civile (citoyens, associations). Ces ateliers viseront à définir les actions à mener pour atteindre les objectifs fixés par la Communauté de communes.

Communauté de communes de Puisaye-Forterre



Je voulais vous conter l'EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) les Ocrières à Saint-Amand qui a ouvert en 2011, dix ans déjà !

C'est l'histoire d'un groupe de personnes motivées et attentives aux familles de notre canton.

En 1999, la communauté de communes de Puisaye nivernaise voit le jour avec nos six communes ; Arquian, Bitry, Bouhy, Dampierre-sous-Bouhy, Saint-Amand-en-Puisaye et Saint-Vérain. Frédéric LAJEUNESSE en est l'agent de développement.

La commune de Saint-Amand bénéficie de la présence d'un foyer-logement, géré par une association « Résidence Caffet ». Très vite la fréquentation de cette structure se dégrade ; les services ne correspondent plus aux besoins des habitants. Les aînés avec l'appui des services d'aide à domicile l'ASAPAD restent chez eux le plus longtemps possible et ne quittent leur maison que pour rejoindre un EHPAD éloigné, faute d'hébergement médicalisé dans le secteur. C'est un crève-cœur que de voir nos aînés partir loin et nos jeunes quitter le territoire pour chercher du travail. Tout naturellement, la transformation du foyer-logement en EHPAD devient une évidence. Ce défi est à relever par ce territoire qui ne compte que quelques 3000 habitants... mais ils l'ont fait.

Dès le départ, un seul maître-mot, la qualité ; car l'enjeu est de prendre soin au mieux de nos aînés. Une maxime habite les porteurs de projet : « créer un lieu de vie où l'on soigne et non un lieu de soin où l'on vit ».

C'est près de 10 ans après les premières études de besoins que l'EHPAD de 69 lits dont 13 Alzheimer ouvre ses portes en octobre 2011.

Ce bel établissement a bénéficié du label Pôle d'Excellence Rurale qui lui a permis d'émarger à certaines subventions. Dès le départ, Pascale de Muraige, Présidente de la communauté de communes, a envisagé un site multigénérationnel avec la présence de cet EHPAD, mais également le déplacement du Centre Social à proximité avec le développement d'un accueil petite enfance.

Je ne vous explique pas la difficulté de boucler un projet de cette envergure, tant financièrement que techniquement. Il est fait appel à des maîtrises d'ouvrages assistées pour accompagner les élus pendant toute la conception et le chantier de travaux... et pourtant cela n'a pas empêché les retards et malfaçons sur ce bâtiment, mais le résultat est là et c'est un bel établissement.

À l'ouverture de l'EHPAD, les dernières résidentes du Foyer-logement déménagent avec des larmes dans les yeux pour nous dire « nous sommes des princesses ici ! », il n'y a pas plus belle satisfaction. D'autres suivront rapidement ; on comptait dès le mois de novembre 22 résidents, puis le 1^{er} janvier 2012, 42 résidents et à la fin de l'année 65 résidents, l'EHPAD était quasi complet, ce qui confirmait le besoin du territoire.

Le coût total de cet investissement s'est élevé à 10 720 000 € supporté pour la construction par la communauté de communes à hauteur de 9 500 000 € et l'autre pour l'équipement pris en charge par l'association pour 1 220 000 €.



Ces sommes étaient importantes pour notre communauté de communes mais grâce aux subventions obtenues notamment par cet établissement d'exception et sa labellisation, le remboursement des annuités serait intégralement couvert par le loyer perçu du gestionnaire de l'établissement, cela revenait à équiper notre territoire d'un EHPAD sans coûter à la population, au contraire.

Vous imaginez bien que pour une association comme la nôtre, il a fallu mettre en place une prospection financière très précise. L'association « Résidence Caffet » avait obtenu bien entendu des subventions et avait contracté un prêt relais car elle bénéficiait d'un legs de Monsieur Raymond Marette d'une valeur de 267 616 €, géré par la mairie de Saint-Amand et qui arrivait à échéance le 3 janvier 2015.

Mais cette projection n'a pas pu se réaliser comme prévu... Les travaux de l'EHPAD ont entraîné, la date d'ouverture reportée à plusieurs reprises, ce qui accentuait le déficit de l'association qui avait déjà un équilibre précaire et cerise sur le gâteau, la mairie de Saint-Amand n'a pu honorer le versement du legs dans les temps... Bref, le bureau de l'association a dû s'adjoindre des compétences pour arriver à se sortir de cette situation. Un comité de pilotage a été créé co-présidé par Marine MURARO, sous-préfète et Pascale de MAURAIGE. Saluons le travail exemplaire de Madame BLAIN pour l'audit détaillé de la situation du foyer-logement.

Une nouvelle gouvernance de l'association « Résidence Caffet » avec Jacques MAURIN, comme président, prend la destinée de notre EHPAD en mains, en 2012. Jean-Pierre Denué, Ingénieur en retraite, prend en charge le gros dossier du chauffage et des contrats d'entretien, Evelyne MOREAU suit de près les finances de la structure, Irène GAUTHIER, chef d'entreprise en retraite, prend de front le dossier du personnel avec le Président. Claude LORAIN œuvre à l'attractivité de l'établissement et le développement de son site Internet. Saluons également Marie DOR et Jean MORIN qui apportaient leur pertinence aux décisions collectives.

Ce bureau, d'une rigueur irréprochable, a permis une gestion optimale de l'établissement. Les membres se réunissaient très régulièrement avec la directrice, Marie-Jeanne CARRÉ, pour suivre au plus près la situation financière, le taux de remplissage, les ressources humaines, les absences, les remplacements, ... Cette rigueur a permis une gestion optimale dans un budget restreint (donné par nos administrations de tutelle, le conseil général et l'ARS) avec un taux de remplissage qui avoisinait les 95 %, on ne pouvait faire autrement pour équilibrer l'EHPAD... Et puis, en 2017, le Conseil départemental de la Nièvre (CD58) et l'Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté nous encouragent à nous rapprocher d'une autre structure afin de mutualiser les moyens et c'est tout naturellement que nous mettons en place une coopération avec APIRJSO, propriétaire-gestionnaire du foyer Petit Pierre dans les anciens locaux du foyer-logement, avec l'approbation de nos administrations de tutelle.



Après deux ans de coopération par mandat de gestion, l'association APIRJSO absorbe l'association « Résidence Caffet » et poursuit la gestion de l'EHPAD. Irène Gauthier et moi-même intégrons le conseil d'administration d'APIRJSO pour suivre l'évolution de cet établissement qui nous tient tant à cœur.

Et puis, en décembre 2020, plusieurs lettres anonymes arrosent les différentes autorités et administrations de la Nièvre. Ces courriers seraient adressés par certains membres du personnel de l'EHPAD, sans que l'identité ne soit précisément indiquée, normal, elles sont anonymes... Elles alertaient sur des manquements de la direction de l'EHPAD, sur des conditions de travail dégradées et sur des faits de maltraitance institutionnelle.

Une mission d'inspection a été diligentée par les services de l'ARS et du CD 58 les 22 et 23 février 2021. Ce n'est que le 20 septembre 2021 que la sanction tombe : l'APIRJSO se voit contraint de cesser définitivement son activité à l'EHPAD par décision du directeur général de l'ARS Bourgogne Franche-Comté et du Président du CD 58... et pourtant exemplaire dans la gestion de la crise sanitaire... Des administrateurs provisoires sont nommés pour préparer la reprise de l'établissement par d'autres gestionnaires.

À compter du 1^{er} mars 2022, c'est la Mutualité Française Bourguignonne qui sera chargée de la gestion de ce bel équipement. La Mutualité Française Bourguignonne par son service ATOME gère le service d'aide à domicile depuis plusieurs années sur notre secteur.

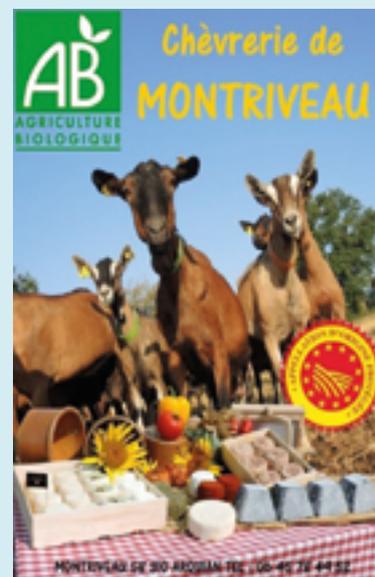


J'ai eu l'honneur, d'être aux côtés de cette poignée d'hommes et de femmes, depuis 2010 au sein de l'association Résidence Caffet, dans son comité de pilotage, dans la gouvernance de l'EHPAD et encore maintenant au sein du bureau d'APIRJSO. Merci à tous pour votre implication bénévole sans faille qui a permis que cet EHPAD ait réalisé le vœu de ses instigateurs à l'origine... l'EHPAD les Ocrières est bien le lieu de vie où l'on soigne les aînés de notre territoire...

Cécile BECKER
Administratrice d'APIRJSO

LE GOUIVE
CHAMPAGNE
PÈRE & FILS

8 rue de montauban
51530 MONTHELON
www.champagne-legouive.com
06 61 07 05 25
03 26 59 75 69





Notre regroupement pédagogique avec Annay a connu une rentrée de septembre 2021 extraordinaire... avec l'ouverture d'une quatrième classe.

Avec 82 élèves le jour de la rentrée, l'Inspectrice nous confirmait l'heureuse nouvelle ; c'était indispensable ; les classes auraient été beaucoup trop chargées pour un bon enseignement, avec une moyenne de 28 élèves, contre 21 aujourd'hui avec 4 classes...

Sitôt la décision d'ouverture annoncée, nos deux communes se sont activées très rapidement ; les enseignantes ont communiqué les répartitions entre les deux écoles en tenant compte des cas particuliers, ont informées individuellement toutes les familles... et pendant ce temps, nos mairies se sont attelées à l'accueil des écoliers dans la nouvelle classe. En accord, avec la mairie d'Annay, cette classe a été ouverte dans les locaux disponibles de l'école d'Annay qui accueillait jadis une classe mais qui depuis servait à la restauration scolaire ; les enfants depuis déjeunent dans la salle des fêtes de l'autre côté de la cour. La mairie d'Arquian a mis à disposition

d'Annay le mobilier scolaire et des outils d'enseignement pour que les écoliers puissent prendre rapidement leurs marques dans un environnement un peu connu.

Certes, la crise sanitaire peut expliquer cette augmentation, mais pas seulement. Certaines familles inscrivent leurs enfants pour les enseignements spécifiques liés à l'École du dehors. À Arquian, nous avons des enseignantes très motivées et passionnées par leur métier et qui savent transmettre de belles valeurs à nos enfants et nous pouvons remercier Morgane FORAT et Noémie LEBEL pour leur dévouement.

À Annay, ce ne sont pas deux mais trois enseignantes qui encadrent les deux classes, Emilie GROPEAUX et Virginie VIVANT pour la classe CE1-CE2, enseignantes à temps partiel et la directrice, Marine CARTELIER, pour la classe CM1-CM2.

Les prévisions d'effectifs à ce jour pour la rentrée de septembre 2022 restent stables ce qui devrait garantir le maintien de cette quatrième classe.

L'école d'Arquian poursuit bien évidemment le projet de l'École du dehors, dont le fil rouge cette année sera l'eau, avec différents partenariats avec le Pavillon de Loire et les Herbes Folles. D'autres interventions d'Emilie et Romain des Herbes Folles sont prévues pour travailler sur la couleur et le potager à travers deux saisons, l'automne et l'hiver, ainsi que la création d'un potager des cinq sens.

L'école d'Annay s'est inscrite à l'USEP, association qui favorise le développement de rencontres sportives scolaires. Quelques années en arrière, pour les parents qui se souviennent, nous accompagnions nos jeunes écoliers pour le Petit Tour à vélo qui était déjà proposé par l'USEP.



Des parents d'élèves actifs

Pour que l'école puisse proposer de beaux projets, il faut que les familles y trouvent de l'intérêt et soutiennent ces actions. Un nouveau bureau a été élu à l'association des parents d'élèves, composé de Céline ZANELLA, présidente, Elisabeth BLANCHET, secrétaire, Emilien VANHUYS, trésorier et Claire PALFROY, secrétaire-adjointe. Ce groupe de parents est très motivé, il a déjà mis en place différentes actions pour rassembler les familles autour de l'école et recueillir des fonds pour financer les projets de l'école.

Les communes d'Annay et d'Arquian leur allouent une subvention de 1000€ annuellement pour financer les projets d'école, notamment les cours de natation à Belleville. Ces sommes peuvent également appuyer d'autres projets, comme le potager pédagogique par exemple.

Halloween a été fêté le 31 octobre par une après-midi festive où ateliers de pâtisseries monstrueuses, lectures de contes terrifiants et maquillage ont fait bon ménage...

L'opération « achetez un sapin au profit de l'école » pour Noël a tenu toutes ses promesses. L'association et l'école ont partagé un stand à la salle des fêtes à l'occasion du marché de Noël le 17 décembre dernier, où l'on retrouvait les réalisations des enfants de notre regroupement et les décorations de Noël réalisées par l'Association des Parents d'Elèves. Des gaufres, des crêpes et du chocolat chaud complétaient le décor...

D'autres projets à venir : une chasse aux œufs à Pâques, des commandes groupées de plants avec le Jardin des Thorains à Lavau, des réalisations d'objets personnalisés par les écoliers et en fonction des mesures sanitaires, l'organisation de sorties ou olympiades, toujours en lien étroit avec les enseignantes du regroupement.

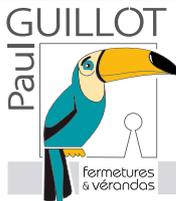


Encore et encore plein d'idées dans les têtes des responsables qui ne demandent qu'à se concrétiser avec l'ensemble des parents d'élèves et de nos habitants. Un grand merci à eux pour l'animation de nos écoles et nos villages.

Contacts à l'Association des Parents d'Elèves :
Facebook « association parents d'élèves Annay Arquian »
et mail ape.annay.arquian@gmail.com

Cécile BECKER



 <p>Paul GUILLOT Fermetures & vérandas</p>	www.paul-guillot.com	Tél. 03 86 39 69 31
		
Sarl Paul GUILLOT 54, rte de St. Amand 58310 ARQUIAN		sarlpaulguillot@vanadoo.fr



Le cimetière d'hier à aujourd'hui



Suite à l'acquisition du terrain appelé Champ Renault (Route de Lavau) auprès de MM. Jean et Jean-Pierre LEDROIT, le cimetière d'Arquian situé dans l'enceinte du bourg, proche du presbytère ferme ses portes le 31 décembre de l'année 1833.

La dernière personne à avoir été inhumée fut Louis CORMEAU, âgé de 54 ans habitant la Gauffinerie époux d'Anne VATTAN.

Le nouveau cimetière est ouvert le 1^{er} janvier 1834.

La première personne à y être inhumée fut Marie, Françoise, Marthe ROY, née à Annay, décédée le 2 janvier 1834, âgée de 38 ans, épouse de Louis TOURNAT, tisserand. La seconde Louise, Catherine BARBIER, 76 ans, veuve de Claude VITAL MOREAU, juge de paix du canton de Saint-Amand-en-Puisaye.



Au fil des années le cimetière connaîtra un agrandissement qui lui donnera sa disposition actuelle. Il se compose d'environ 918 sépultures, d'un columbarium composé de 12 cases avec possibilité d'extension et d'un jardin du souvenir où il est possible de disperser les cendres des défunts ayant fait l'objet d'une crémation.

LE MONUMENT AUX MORTS

C'est également au cimetière qu'a été construit le monument aux morts du village. Erigé par la société granitière Léon ROMBAUX (Succ. ROMBEAU-ROLAND Edouard), il a été inauguré le 11 novembre 1923.

Le pilier commémoratif représente à son sommet un coq sur une boule et la face avant est composé de plusieurs ornements : sabre, épée, lances entrecroisées, palmes, couronne mortuaire, ruban, croix de guerre.

Y figurent les inscriptions :

« Arquian à ses enfants morts pour la France 1914-1918 »,

« Aux veuves et orphelins victimes des guerres »,



Ainsi que la liste des noms :

Guerre de 1914-1918

ARNOULT Marcel	GUEREMY Henri Sergent
BAILLY Alphonse Caporal	GUEREMY Louis Sergent
BAILLY Marcel	LAFILLE Albert
BAIN Aristide Lieutenant	LEBRUN Émile
BARRE Marcel	LUZEAU Maurice
BARRE Henri	MADELENAT Octave
BEAULIEU Charles	sous-lieutenant
BERTHIER Marcel Caporal	MARTIGNAUX Albert
BOULMER Henri Caporal	MINIL Georges
COURGOIN Paul	MOREUX Louis
CAPIAU Eugène	MORLAT Ferdinand
CARDOT Auguste	MUZEAU Charles
CENDRE Louis	NORMAND Lucien
CENDRE Marcel	PAUL Albert
CHAININ Émile	RÉNIGRIS Albert
CHIBEAU Roger Caporal	PRILLOT Louis
COCU Albert	RAMEAU Camille
CORTET Lucien	RÉCLET Maurice
DEBARD René Caporal	ROCHE Julien
DUVERSON Louis	ROCHE Louis
FEUILLETTE Henri	ROUSSEAU Maurice
FLEURY Honoré	ROUSSELET Émile
GALBERT Jean Lieutenant	ROY Gaston
GAUBIER Antoine	SIMONET Émile
GAUBIER Raymond	THOMAS Arsène
GIRAULT Alphonse	TOLLERON Jules
GUAY Olivier Lieutenant	TOLLERON Lucien Lieutenant

Guerre de 1939-1945

CHEREAU Camille
GAUGEY Georges Lieutenant

L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET SON ENTRETIEN

Le cimetière est majoritairement minéral. À partir du 1^{er} juillet 2022, la loi du zéro phytosanitaire entrera en application afin de protéger les réserves en eau et la biodiversité. La commune devra s'adapter et repenser la façon d'entretenir le cimetière.

Quant aux concessions, elles doivent être entretenues par les membres de la famille ou les ayants droits.

Il existe des professionnels afin d'assurer la rénovation, le nettoyage, le démoussage, la réfection des gravures, le lettrage des sépultures ou encore leur fleurissement.

L'INFORMATISATION DU CIMETIÈRE

En 2021 la mairie a fait l'acquisition d'un logiciel de gestion du cimetière.

Celui-ci permet :

- Un plan photoréaliste grâce à la photo aérienne par drone et la photo de chaque emplacement ;
- La gestion des emplacements ;
- La recherche simplifiée d'un emplacement par nom ou par numéro de concession ;
- L'archivage par numérisation des documents (actes de concession, de travaux, etc.) ;
- Le calcul de distance et de surface ;
- De générer des actes et courriers ;
- Être alerté des concessions arrivant à échéance .

Elisa LOISEAU



2021 Saint-Amand-en-Puisaye Amicale pour le don de sang bénévole

Président : Jean Pierre DAVIAUD
Secrétaire : Rémi GAUCHOT
Trésorier : Claude CHAMBAULT
Membres : Monique GAGNEPAIN,
Jean Claude REBOULLLOT,
Raymond LACHENY, Georges LAPLANTE,
Jean Luc CAVOY.



Les membres de l'amicale de SAINT AMAND

Vérificatrice aux comptes : Valérie TORTRAT.

COLLECTES PROGRAMMÉES POUR 2022

Mardi 22 FÉVRIER de 14h à 18h à l'ancienne halle
Mardi 19 AVRIL de 14h à 18h à l'ancienne halle
Mardi 28 JUIN de 14h à 18h salle Mazarin
Mardi 30 AOÛT de 9h à 12h30 salle Mazarin
Mardi 25 OCTOBRE de 14h à 18h à l'ancienne halle
Mercredi 20 DÉCEMBRE de 14h à 18h à l'ancienne halle

Résultats des deux dernières années

2020 : 192 présentés, 176 prélevés, 11 nouveaux
2021 : 227 présentés, 211 prélevés, 11 nouveaux

L'assemblée générale est prévue le samedi 5 Mars à SAINT AMAND à 16h suivie du pot de l'amitié. Randonnée du Cœur le 16 Avril à LAINSECQ (89) Départ à 8h à la Mairie suivie du pot de l'amitié à l'arrivée.

RÉSULTATS DES COLLECTES DE DON DE SANG POUR 2021

Le 22 FÉVRIER : 36 présentés, 33 prélevés, 3 nouveaux
Le 23 MARS : 34 présentés, 32 prélevés, 3 nouveaux
Le 19 MAI : 36 présentés, 33 prélevés, 1 nouveau
Le 27 JUILLET : 47 présentés, 44 prélevés, 3 nouveaux
Le 21 SEPTEMBRE : 37 présentés, 36 prélevés
Le 24 NOVEMBRE : 37 présentés, 33 prélevés, 1 nouveau

En 2021 l'amicale a cumulé 310 heures de bénévolat. L'amicale fonctionne grâce aux subventions des Mairies de SAINT-AMAND, DAMPIERRE, BOUHY, ARQUIAN, BITRY, et LAINSECQ. Quelles en soient remerciées.

L'amicale remercie l'ensemble des donneurs et sympathisants

Le vélo, quand transition énergétique et écologique rime avec opportunité économique

Selon l'Union Sport et Cycle et la Fédération française des Usagers de la Bicyclette, plus de 500.000 vélos à assistance électrique ont été vendus en 2020.



En hausse de 20% en 2020, le cycle est l'un des rares secteurs à afficher une croissance insolente. La barre des 3,3 millions de ventes, un niveau jamais vu, devrait être atteinte en 2021. Les explications sont connues : un cadre réglementaire favorable (ex. Plan Vélo, coups de pouce à l'achat ou à la réparation, Loi Climat et ses Zones de Faibles Emission), une crise sanitaire et ses consignes d'éloignement. Et des collectivités locales qui se font volontaristes, comme à Montpellier où 170 kilomètres d'aménagements cyclables sont prévus sur le mandat municipal.

Mais depuis la désindustrialisation des années 80 et 90, qui a vu disparaître le dernier fabricant français de dérailleurs HURET, les acteurs de la filière se procurent la grande majorité des composants en Asie. Le manque d'alternatives françaises, ou à minima européennes, entraîne une situation de dépendance.

CETTE DÉPENDANCE A D'IMPORTANTES CONSÉQUENCES QUI DEVIENNENT DE GRANDES PROBLÉMATIQUES :

- **1- La défaillance d'approvisionnement sur les délais des fournisseurs**, avec une situation critique sur certaines pièces sensibles et essentielles. Exemple paroxysmique : SHIMANO, célèbre fabricant japonais de pièces et composants pour cycles, est passé de 90 jours de délais à plus de 500 jours (et même jusqu'à 2 ans pour des freins à disques hydrauliques !).

- **2- La défaillance d'approvisionnement sur la conformité des commandes**, notamment au niveau de pièces critiques : pièces absentes à la réception de la commande (avec pour cause invoquée : erreur ou pénurie) alors que le produit final est assemblé mais incomplet et donc... invendable.
- **3- Les modalités de paiements des fournisseurs qui réclament 50 % à la commande s'agissant de volumes faibles**. Cette contrainte, associée aux augmentations de prix, entraîne des difficultés dans la gestion de trésorerie des assembleurs français.
- **4- Des délais qui s'allongent**, des commandes qui sont incomplètes et des modalités qui consomment conséquemment de la trésorerie résulte en une explosion du besoin en fonds de roulement (BFR), insoutenable sur le moyen terme.

La question de l'approvisionnement en local n'est aujourd'hui plus seulement stratégique, mais devient critique. « Toutes les planètes sont alignées pour que de nombreux opérateurs soumettent des projets de réindustrialisation, d'autant plus que les coûts logistiques depuis les ports d'Asie vont crescendo », analyse Denis Briscadieu, dirigeant fondateur de CYCLELAB (distribution de cycle, 125 boutiques, CA de 11M€). Mais la filière tricolore est encore loin du compte. « Sur plus de 3 millions de cycles vendus, 750.000 cadres sont assemblés, dont seulement 100.000 fabriqués, en France. On a beaucoup perdu en trente ans. Les brevets sont partis. Plus une seule marque française ne sait fabriquer un dérailleur, et il sera très compliqué de retrouver ces technologies ».

La Nièvre pourrait tirer son épingle du jeu, avec notamment un fabricant de cadre, de pédales de renommée internationale. LOOK CYCLE est une entreprise implantée à Nevers depuis 1951. Elle emploie 280 personnes, dont la moitié à Nevers. Une entreprise composée à 50% de femmes. Assez rare pour être souligné. Et ce n'est pas un accord salarial ou une volonté de parité qui aboutit à ce chiffre, mais le fait qu'à certaines tâches, les femmes sont plus minutieuses que les hommes. N'y voyez là aucun sexisme, juste un état de fait, constaté aussi dans d'autres entreprises. Détentrice de 550 brevets, elle consacre 5 % de son budget à la recherche et au développement pour asseoir son leadership mondial en matière d'innovation cycliste.





La Société d'Emboutissage de Bourgogne, aujourd'hui GROUPE SEB, est aussi partie prenante de la révolution cycle puisque les vélos de la marque ANGELL sont assemblés dans l'usine de Is-Sur-Tille, en Côte d'Or.

La double contrainte carbone, c'est-à-dire la raréfaction du pétrole ou pic du pétrole et la limitation de l'émission de gaz à effet de serre, causant le dérèglement climatique, impose une décarbonation de l'économie. Challenge délicat que de sortir des énergies fossiles (gaz, charbon et surtout pétrole). La France s'est pourtant engagée dans ce défi lorsqu'elle a signé les Accords de Paris, lors de la COP21. Si elle suit le seul scénario réaliste qui lui permet de respecter ses engagements (-5% d'émission par an, soit l'équivalent sur l'économie d'une crise COVID, par an), cela s'avère une opportunité pour la filière française renaissante du vélo. En effet, dans son Plan de Transformation de l'Économie Française, PTEF, le SHIFT PROJECT estime que l'emploi industriel dans la filière cycle pourrait connaître une explosion.

Stéphane LAVERT

VÉLO



+1 221%

SOIT • 232 000 EMPLOIS

Développement de l'industrie : **+45 000**

Vente/entretien/réparation : **+185 000**

Laurent MONTAGU
Vigneron

EARL DE GERMENY - 22, RUE DU LAVOIR - 18240 STE-GENNE-EN-SANCERROIS
TÉL : 02 48 79 30 14 - 02 48 79 31 16 - Fax : 02 48 79 39 57
www.domaine-laurent-montagu.fr

6, route de Cosne
58310 Saint Amand en Puisaye
Tél. 03 86 20 01 45

Réservation en ligne :
www.naturelleinstitut.fr

E-mail: sa.deriveau@wanadoo.fr

Ets Marcel DERIVEAU

MACHINES AGRICOLES - MOTOCULTURE - VENTE ET REPARATION

Tél 02 38 31 61 10 45420 FAVERELLES

Suivez-nous sur Facebook www.deriveau.fr

CBFORGE
FERRONNERIE - TAILLANDERIE

3, Les Proux
58310 ARQUIAN

06.43.93.42.46
chrisalforge@gmail.com

Siret : 499 018 109 000 29

Ça s'est passé à Arquian



Décorations de Noël



Lettres au Père Noël



Père Noël



Halloween



Course



Cérémonie 11 novembre



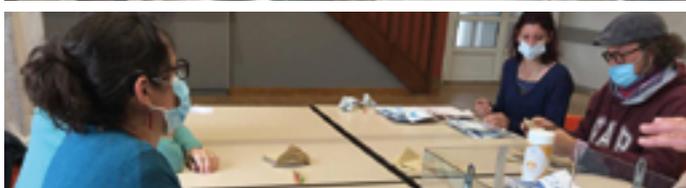
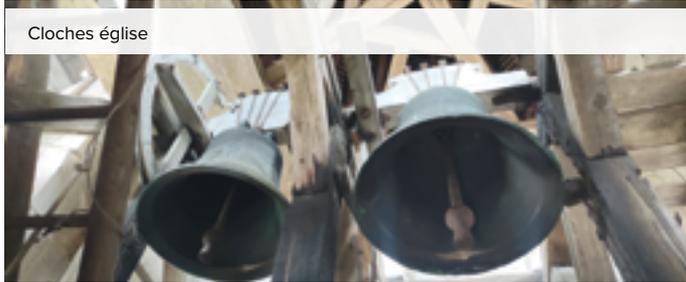
4^e classe RPI



Déménagement Grande Section vers CP



Retour en images



Caravane du sport

Elections

Tracteur chemin



Végétalisation cour école

Morgane et Noémie



Intempéries

Dépôts sauvages

Vœux 2022



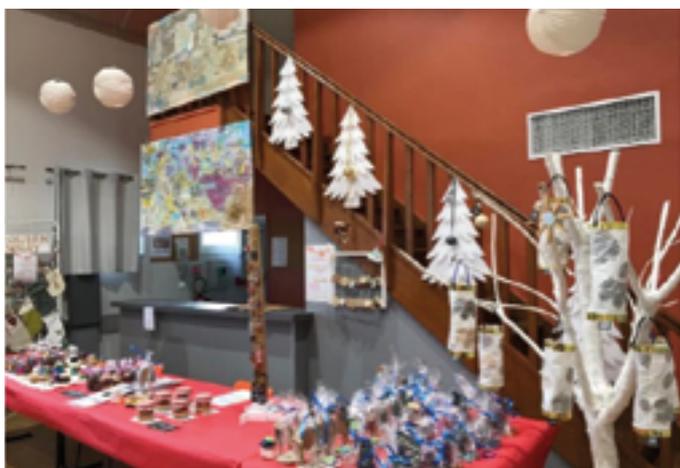
Évènement dans notre commune

une réussite pour le premier marché de Noël D'ARQUIAN !

Après de longs mois sans pouvoir satisfaire l'envie de nous retrouver autour d'un évènement convivial et chaleureux, la mairie d'Arquian a enfin pu organiser une première manifestation, qui a été un véritable succès.

En effet, le premier marché de Noël de notre commune a pu se dérouler, suite à l'acceptation du Préfet de la Nièvre, le vendredi 17 décembre 2021 à la salle des fêtes et place Jean Carriès en soirée, de 16h30 à 21h30.

Plus de 300 visiteurs ont fait le déplacement pour arpenter les allées à la découverte de fabrications artisanales et locales et ont pu également se rafraîchir et picorer quelques douceurs côté gastronomie. Le choix était très varié, près de 25 exposants ont fait le déplacement, et nous profitons de cette occasion pour vous les (re)présenter et les remercier encore pour leur participation.



On pouvait dénicher des idées cadeaux avec M. DELOMEZ et ses tournures sur bois très originales, M^{me} DUPERRIER et ses fabrications manuelles d'attrape-rêves magnifiques, Mme Bardi et son choix de vêtements colorés, M. BARTHÉLÉMY et son éventail de d'objets en fer et couteaux faits main, M^{me} PIEDALLU et ses créations de Noël pour petits et grands, M^{me} EVRARD et ses nombreuses poteries scintillantes, M. QUÈVRE et ses objets travaillés en bois, également la présence de l'institut de beauté Natur'elle avec ses bougies, ses coffrets cadeaux pour soins visage et corps, M. et M^{me} BALLANGER (du Verre à la Flamme) et leurs créations artisanales en verre, M^{me} BULTEEL avec ses créations en résine époxy, M^{me} QUIELBEC et ses bijoux en or et argent en création artisanale, M^{me} POUPELARD Maryse et ses magnifiques tableaux de peinture et coussins en tricots, M^{me} POUPELARD Françoise et ses tableaux de peinture, et enfin, un stand où les écoliers du RPI Annay Arquian ont exposé leurs créations de Noël, complétées par les superbes objets réalisés par l'association des parents d'élèves pour l'occasion.

Nous avons également la présence du Père Noël et son panier rempli de papillotes, avec qui les enfants ont pu immortaliser l'instant d'une rencontre grâce à des photos imprimées en direct !



Baucoup d'émerveillement et de tendresse se voyaient dans les yeux des enfants, et certains ont profité de l'occasion pour lui rappeler qu'il avaient été bien sages !

Côté gastronomie, les visiteurs ont trouvé toutes les petites douceurs tant appréciées sur nos tables de fêtes, et bien plus encore. De quoi se désaltérer avec M. MONTAGU et son excellent vin de Sancerre, M. et M^{me} LE GOUIVE venus





tout droit de Monthelon dans la Marne pour nous présenter leur champagne, M. FLÉCHAIS et son assortiment gourmand de chocolat et douceurs craquantes, nos amis du Jardin des Thorains, M. et M^{me} BIENTZ, avec leur soupe chaude à emporter et leurs douceurs d'hiver. M^{me} CIESIELSKI, notre compère de Binette et Chaudron, était également présente pour nous proposer ses pâtes de fruits et douceurs sucrées pour éveiller nos papilles, M^{me} RACHET de la Chèvrerie de Montriveaux avec ses délicieux fromages de chèvres,

Emilie et Kipr qui nous proposaient des produits créoles particulièrement goûteux, M. MALLA et son assortiment varié d'huîtres de la Tremblade. M^{me} LOMBARD continuait l'éveil de nos papilles avec ses variétés de miel exquis, M. KLUR proposait pour compléter le menu de fêtes, son foie gras extra produit à Saint-Martin-sur-Nohain, l'association des parents d'élèves avait pour l'occasion, cuisiné chocolat chaud, crêpes et gaufres qui ont permis (à tous) un goûter bien complet et enfin nos chers pompiers d'Arquian ont réussi, à la dernière minute à nous proposer un vin chaud d'une douceur et d'un régal sans pareil avec hot dog pour les plus gourmands.

Le rendez-vous a d'ores et déjà été donné pour l'année prochaine, avec pleins d'autres surprises et l'envie de faire encore mieux.

Un grand merci à tous les bénévoles qui nous ont accompagnés pour la réalisation de ce magnifique marché de Noël, ainsi qu'aux exposants et visiteurs !

Élodie MONTAGU



LE JARDIN DES THORAINS

Épicerie et Jardinerie Bio

- ✓ Plants potagers, aromatiques et fleurs
- ✓ Semences Paysannes de Bourgogne
- ✓ Terreau de semis et rempotage, compost
- ✓ Épicerie et Paniers de légumes



Ouverture le 4 mars

Les vendredis de 14h à 19h et
les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
et sur rendez vous

Lieu dit Les Thorains 89170 LAVAU

Aurélié : 06.80.46.72.08 François 06.80.46.72.19

www.lejardindesthorains.fr



Retour en images

sur cette soirée



Solutions mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A	A	N	G	O	I	S	S	E		D	I	S	N	E	Y
B	L	E	R	O	S		A	R		E	L				P
C	G					I	L	E	M			S	U	E	R
D	E		P	E	T	R	O	C	O	R	I	E	N		E
E	R	O	S	T	R	E	N	E	N		T	R	O	U	S
F	I	S	T	R	E	S		T	T		E	A	N		
G	E	S		I	C		P	I	C						
H		A	R	G	O	N		L	U	R	P	I	E	N	
I	L			E	N	A		Q		R	A	C	E	E	
J	E	S	T			N	O	A		S	I	R	O	P	S
K		T	R			A		G		L	N		S	E	S
L	P	O	I	L			B	E	J	O	C	A	S	S	E
M	A	R	Q	U	E		E	R	O	G	E	N	E		B
N	R	E	U	E	S		R	O	U	A		U		A	
P	T	S	E				G	L	A	N	D	S		Y	





Histoire d'Anne et Jean Pierre médecins agriculteurs



Oui, c'est un projet tardif, bien qu'en gestation depuis l'enfance chez Jean-Pierre, grands-parents agriculteurs au Pays Basque, toute son enfance a été bercée par le rêve d'être berger au pays... projet que ses parents n'ont pas vraiment validé !

À la recherche d'une résidence secondaire qui devienne notre résidence principale très vite, notre chemin nous a amené de l'autre côté de l'A77 (nous étions partis pour la Sologne) vers la Puisaye, aux paysages beaucoup plus doux de bocages et moins peuplée de citadins !

Nous sommes tombés amoureux d'une maison, pourtant pas très avenante, d'un escalier et de terres agricoles ! La majorité était louée mais il restait quelques hectares pour assouvir le besoin de créer une exploitation. L'opportunité d'acquérir des terres mitoyennes a fait le reste.

Nous voulions être éleveurs de bovins... étude des races, des conditions de vie etc. L'Angus Aberdeen élevé en plein air était complètement adapté ! Notre credo : un troupeau sans cornes, qui s'engraisse juste en mangeant de l'herbe, (et c'est du bon gras !), qui s'adapte au plein air intégral (avec des abris pour l'hiver), qui vêle facilement, le tout élevé en agriculture biologique (terres et troupeau).



Une année de stages, de cours, de devoirs, de rassemblements trimestriels et l'examen dans un lycée agricole où on nous a d'abord pris pour les

examineurs ! Jean-Pierre vous dira qu'il a eu un point de plus que moi ! (J'ai tout fait pour, l'inverse aurait été impossible !)

Nous avons commencé par un petit troupeau pour vérifier que la race était vraiment adaptée, son arrivée à Gaillardon restera dans nos souvenirs : un troupeau calme qui a pris ses quartiers tout de suite. Nous allons leur dire : « bonjour les mamans » tous les jours (du moins cela se limite à cela pour moi, plus spécialisée dans la gestion administrative).

Un boucher s'est intéressé à notre production, nos amis nous ont largement soutenus et nous évoluons chaque jour. La prochaine étape est la vente directe locale.

Bref, même si ce n'est pas toujours facile, nous sommes heureux avec ce nouveau mode de vie, nous comptons passer de plus en plus de temps à Arquian (où j'ai eu le plaisir de pouvoir m'investir dans la vie de la commune), dès que l'exploitation sera autonome. Tout cela n'a été possible que grâce à la collaboration de Frédéric qui a cru en notre projet et partage cette aventure.

Il faut maintenant essayer de transmettre cette passion à nos petits-enfants, l'aîné sait déjà apprécier un bon foin, surveiller une clôture. Tous suivent l'évolution du troupeau, les naissances sont une fête ! Dans cette race ce sont les bœufs qui sont mangés, ils sont engraisés à part (de l'herbe encore et toujours) cela évite aussi aux enfants de les voir partir.

Cela a même enrichi notre pratique médicale : l'attention apportée à la nourriture des vaches allaitantes est beaucoup plus recherchée que celle des femmes enceintes !

Une histoire qui... continue bien !

Anne BERNARD



Après un an d'existence, l'association Les Herbes Folles en Puisaye fait le bilan. Pour rappel, l'objectif de l'association est de sensibiliser à l'environnement, l'agriculture et l'alimentation. Les interventions auprès des écoles et la mise en place d'un jardin collectif à Arquian sont au cœur de ses actions et de son projet.

LES ANIMATIONS

Un an, une trentaine d'animations auprès d'une dizaine de classes et 5 potagers créés. Les interventions dans les écoles comprennent un accompagnement à la mise en place d'un jardin pédagogique, une formation à la gestion et l'entretien d'un potager sur sol vivant et des animations nature sur les thématiques du potager, de la faune et la flore ainsi que sur la diversité des usages des plantes. « *Nous avons proposé des formats personnalisés pour répondre aux besoins des établissements scolaires, certaines écoles nous ont reçus 1 fois, 3 fois, ou 10 fois.* »

L'association d'éducation à l'environnement bénéficie de l'agrément « structure complémentaire à l'Éducation Nationale ».

L'ACCOMPAGNEMENT

L'association a accompagné des établissements scolaires mais aussi des particuliers pour la création et gestion de leur potager familial ; elle propose aussi de collaborer avec des collectivités, associations, entreprises qui projettent d'installer un site de production maraîchère ou un jardin partagé.



Les Herbes Folles peuvent également intervenir dans d'autres établissements comme les centres aérés, les structures éducatives spécialisées (IME, MDPH, foyers, maison de l'enfance, centre socio-culturel...) ou avec des publics spécialisés (EHPAD, milieu carcéral, ESAT...).

LE POTAGER COLLECTIF INTÉGRÉ AU TISSU LOCAL ASSOCIATIF

L'association s'intègre dans le tissu associatif existant et contribue à apporter sa pierre à l'édifice. « Nous travaillons parfois en partenariat avec d'autres structures, notamment



l'association Le parc, située à Tannerre-en-Puisaye ou Les terres rouges à Treigny. Ces partenariats permettent des échanges, de l'entraide, une mise en commun et en réseau, la complémentarité des compétences et des connaissances. »

Elle est adhérente à la Fédération des Foyers Ruraux située à Auxerre.

Le projet de potager collectif est né de la volonté de proposer un lieu de rencontre et de partage autour du jardinage sur sol vivant. « *Il a de nombreuses vocations, dont l'expérimentation des méthodes de jardinage sur sol vivant et la coopération humaine.* »

Il s'inscrit dans un territoire où de nombreux jardins existent : le jardin ressource du Parc, le jardin partagé de St-Sauveur, le jardin des possibles de St-Amand, le Verger d'Abondance Locale de Champignelles, les Sillons du Ravan, le jardin solidaire de Toucy Entraide, jardin du Lopin etc. Ce maillage permet à la fois de mieux répondre aux besoins des territoires et habitants, ainsi que des échanges de pratiques, de l'entraide et plus d'expérimentation. Une des particularités du jardin des Herbes Folles c'est d'être

en pente, ce qui contraint techniquement à réaliser des terrasses afin d'installer les planches de culture, et d'être situé en lisière de forêt, avec une grande partie boisée.

Chaque semaine depuis cet été, les adhérents se retrouvent au jardin pour la mise en place du lieu. L'aventure collective a commencé dès le démarrage du projet. Les aménagements et travaux sont réfléchis et réalisés en équipe, prenant en compte les objectifs de l'association et les envies des adhérents. Le jardin sera mis en culture dès le printemps 2022.

Le site pourra aussi accueillir des groupes scolaires et structures ; organiser des événements culturels ou artistiques, inviter des intervenants et proposer des ateliers thématiques. Le jardin peut générer des échanges multi générationnels et culturels. L'association servira également d'intermédiaire pour l'achat de commandes groupées, d'espace d'échanges et de trocs.

Il y a tant de finalités que les perspectives sont multiples et probablement insoupçonnées !

L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION

En adhérant à l'association, vous participez à soutenir le projet et vous profitez d'un certain nombre de leurs actions, comme l'accès au jardin et à divers événements gratuitement ou à petit prix. Vos dons sont également d'une grande aide, et vous pouvez de votre côté obtenir une réduction d'impôt.

Émilie FONTAINE et Romain THERVAIS

Bulletin d'adhésion 2022

Nom de la structure :

Prénom : Nom :

Nom et prénom du binôme :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : Email :

- 20€ - J'adhère à l'association Les Herbes Folles en tant que personne morale
- 6€ - Adhésion pour une personne
- 10€ - adhésion en binôme ou famille
- Je fais un don à l'association Les Herbes Folles - montant libre :€
- J'accepte de recevoir des informations par mail
- J'accepte que mon image soit utilisée et publiée sur les réseaux sociaux, ou dans les outils de communication de l'association

* Paiement : retourner le formulaire et un chèque à l'ordre de Les Herbes Folles en Puisaye au 35 route de St-Amand - 58310 Arquian ou par virement : FR62 3000 2075 3400 0045 9910 ou via la plateforme HelloAsso.

** Dans le cadre de la réglementation RGPD - Règlement général sur la protection des données personnelles - applicable depuis le 25/05/2018, j'autorise Les Herbes Folles en Puisaye à collecter et enregistrer les données figurant sur ce bulletin. Les Herbes Folles s'engagent à collecter uniquement les données nécessaires à la gestion des adhésions de ses membres et à respecter les recommandations de la CNIL concernant la collecte de ces données.

Pour prendre contact avec l'association : lesherbesfolles@ecomail.fr
[@lesherbesfollesenpuisaye](https://www.facebook.com/lesherbesfollesenpuisaye) sur Facebook et Instagram
Emilie 06.50.03.02.34
Romain 06.37.77.95.47



Le clocher de l'église

sert de maternité aux chauves-souris



Le clocher de l'église abrite des chauves-souris de l'espèce Grand murin (Myotis myotis). La commune d'Arquian a signé avec la Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA-OFAB) une convention Refuge pour les chauves-souris fin 2019. Le rôle du Refuge pour les chauves-souris est de garantir la pérennité des chauves-souris (toutes les espèces sont légalement protégées) occupant ou fréquentant ces zones, et d'accroître la disponibilité d'espaces favorables dans des espaces non encore occupés.

 La Société d'histoire naturelle d'Autun a réalisé au printemps 2021 un carottage du tas de guano principal toujours en place pour analyse. Deux capteurs à pollen ont été installés dans le comble de l'église et permettront d'analyser les échanges pollen/chauves-souris.

Les chauves-souris sont des espèces utiles et indicatrices d'une bonne qualité environnementale globale. Depuis plusieurs décennies, les populations de chauves-souris ont largement régressé, et le maintien de certaines espèces paraît encore incertain à court terme. Les chauves-souris sont particulièrement affectées par les activités anthropiques : suppression et pollution des gîtes et des territoires de chasse, fragmentation du paysage, ou encore la mortalité due aux collisions avec des véhicules ou des éoliennes par exemple. Dans les gîtes (bâtiments ou cavités souterraines) utilisés par les chauves-souris pour la reproduction, des accumulations de guano de plusieurs dizaines de centimètres, voire de plusieurs mètres, peuvent représenter des temps d'occupation allant de quelques décennies à des centaines, voire des milliers d'années. Le guano accumulé de longue date constitue « une archive » dont la mémoire est à valoriser.

Chaque années les femelles de Grand murin se regroupent à l'église d'Arquian (d'avril à octobre) pour mettre au monde leur unique petit. Les chauves-souris sont très fidèles à leurs gîtes d'été et d'hiver et l'utilisent depuis plusieurs dizaines d'années (probablement avant les années 1950), mais la durée d'occupation n'est pas connue exactement. Le tas de guano dans le clocher d'Arquian est très impressionnant (plus d'un mètre de hauteur sur 3 mètres de long et 2 mètres de large) et constitue l'un des



deux tas les plus importants en Bourgogne avec un autre bâtiment communale sur la commune de la Machine (58).

Depuis la découverte du site par la Société d'histoire naturelle d'Autun (association régionale référente/coordinatrice sur l'étude des Chauves-souris en Bourgogne) en 2000, un suivi est réalisé afin de connaître l'évolution de la population. La population semble stagner autour de 300 individus (adultes et jeunes). Parallèlement à ce suivi plusieurs nettoyages ont été effectués afin de limiter l'accumulation. Ce tas de guano est très intéressant pour étudier les chauves-souris et l'environnement dans le temps. L'analyse chimique et moléculaire des fèces peut en effet permettre d'identifier et de quantifier les polluants (composés organiques persistants d'origine agricole ou industrielle, éléments radioactifs ou métalliques, etc.), de déterminer les espèces présentes, leurs effectifs, et même le sex-ratio (nombre de mâle et de femelle). Grace aux échantillonnages de "carottes", la datation est possible et permet de reconstituer l'évolution temporelle de ces paramètres.

Actuellement, aucune étude n'a combiné la datation du guano avec un ensemble d'analyses écotoxicologiques et écoépidémiologiques. Ces résultats permettraient sans doute de mieux comprendre les causes de régression des populations de chauves-souris au cours du temps.

Isabelle MASURE
(avec la Société d'histoire naturelle d'Autun)





ASSAINISSEMENT (vidange de fosses toutes eaux, débouchage de canalisations, ...)

⇒ 45500 POILLY-LEZ-GIEN ☎ : 02 38 67 22 49
 ⇒ 58400 LA CHARITE-SUR-LOIRE ☎ : 03 86 70 28 99



Une belle visite des journées du patrimoine 2021, tout près de chez nous !

On entre par la grille coté ex-nationale7, on parcourt une allée plantée d'arbres, on passe sous le pont SNCF- la voie de chemin de fer, une plaie profonde dans la propriété (Journal du Centre) - avant d'arriver au château qui date pour l'essentiel du XVIIème, modifié au XIXème.

Il est établi en terrasse sur la rive droite de la Loire.

A la gauche de la photo, subsiste une ancienne glacière où les visiteurs ont pu descendre. Pour anecdote, elle était approvisionnée par les blocs de glace charriés par la Loire en cas de gel.

Par les hasards des mariages, ce château va nous amener à l'histoire d'Arquian !

Les propriétaires (Source : N° 89 de la Camosine, consacré aux cantons de Cosne Cours sur Loire)

- 1661 : René de VIELBOURG, lieutenant général au gouvernement du Nivernais et du Donziais.
- 1741 : les HINSELIN DE MORACHES.
- 1845 : famille MALMAZET DE SAINT ANDEOL, jusqu'en 1928.

Issu d'une vieille famille du Nivernais, **Les VIEILBOURG** ont été officiers dans les armées royales, ont

servi dans l'Ordre de Malte, et géré des commanderies de l'ordre comme Villemoison.

Restés fidèles au temps de la Fronde (1648-1653) à la régente Anne d'Autriche, mère de Louis XIV et à Mazarin, ce dernier ayant acquis le duché du Nivernais, les fait « lieutenant général du roi au gouvernement de Nivernais et Donziais ». Et En 1661 Myennes fut érigée en marquisat.

Le premier marquis de Myennes est **René de VIELBOURG**, propriétaire du château qui meurt accidentellement en s'armant pour la chasse en 1669.

Louis René, son fils aîné, lui succède et meurt au siège de Namur à l'âge de 28 ans. Son frère cadet, destiné à être ecclésiastique, Edme **RAVAUD** est décrit en 1684

par le curé CESSY comme « étant moins assidu aux cours de théologie que dans les alcôves des maisons closes parisiennes. »

Son inconduite notoire fait échouer deux projets de mariage. Il épouse cependant à trente-trois ans « et contre le gré de tous ses parents » une jeune fille de famille peu fortunée, qui meurt en 1728, sans lui avoir donné d'héritier.

Deux ans auparavant, il avait rencontré Florence DUMONT dite Florentine PAYEN de SAINT MARC qui s'installe avec lui au décès de l'épouse, se fait attribuer la terre de Thou, et commence à mettre en vente meubles, bijoux et argenterie. Le 28 février 1729 elle persuade le curé de Myennes de les marier. Mariage annulé par l'évêque d'Auxerre Monseigneur CAYLUS.

De retour à Paris, elle sera incarcérée. Libérée elle obtient un contrat de mariage qui confirme les donations antérieures et en ajoute de nouvelles (1736). Le couple vit désormais à Myennes et à Cours. Ils n'ont pas eu d'enfants. Le dernier marquis de VIEILBOURG mourut le 13 août 1741 à 76 ans au château de Myennes. Il fut inhumé, comme ses ancêtres, dans la chapelle seigneuriale de l'église paroissiale. On perd la trace de sa veuve.

Myennes passe à une parente éloignée : **Anne-Perrette HINSELIN DE MORACHES**, religieuse admise aux dames de la visitation d'Avallon en 1760. Elle fait de son vivant, donation de ses biens à son neveu **Pierre Antoine HINSELIN de MORACHES**, fils de son frère.

Ce dernier est marié à Claudine Henriette de POUILLY-BESSEY. Trois filles naissent de ce mariage dont

Françoise Henriette HINSELIN (27 juillet 1749 – 24 novembre 1836 à Cosne) mariée le 25 sept 1771 à Myennes, à **Jean de BECHON d'ARQUIAN**. Elle sera la marraine en 1814, d'une des cloches de l'église d'Arquian prénommée Anne-Nicolas.

Jean de BECHON d'ARQUIAN est né le 11 décembre 1747 à Paris ; fils de François et Anne de MASIN, Dame d'Arquian.

Il est comte d'Arquian, chevalier de l'Ordre de Saint-Louis et gouverneur de Cosne, titre qu'il perdit, suite à des erreurs de conduite. Ami du Marquis de Sade avec qui il avait un passé militaire.

Il possédait entre autres la Bretauche, la Grange rouge.

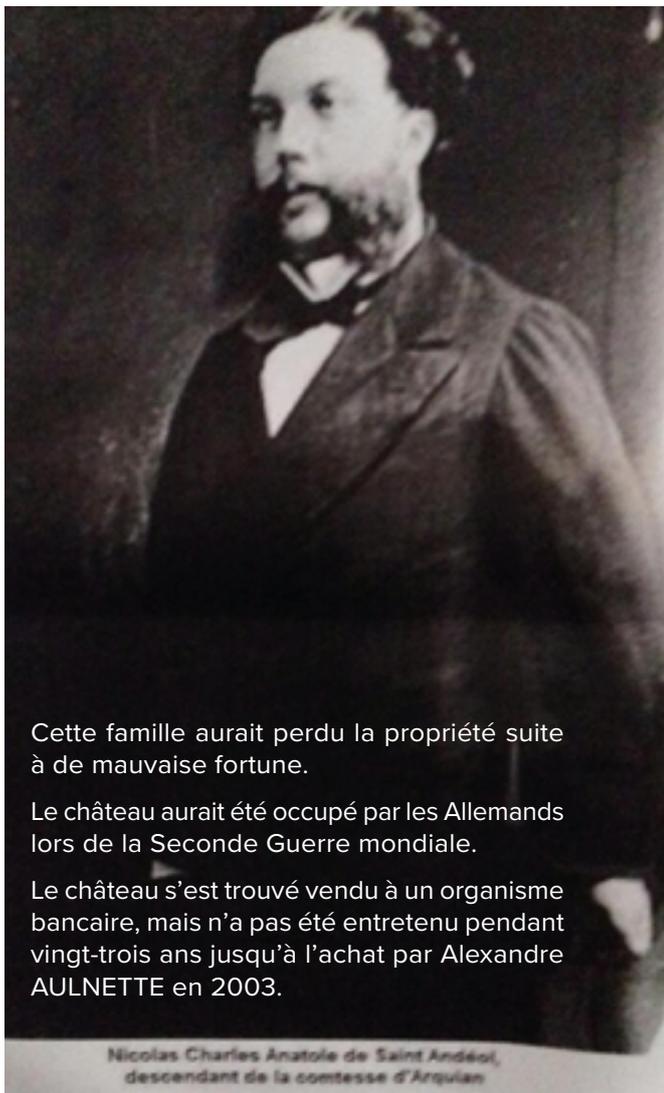
À la Révolution, les nobles sont arrêtés et le dernier seigneur d'Arquian n'échappera pas à cette règle. Il sera guillotiné le 9 thermidor de l'an II (juillet 1794) et inhumé en fosse commune au cimetière de Picpus à Paris.

Alexis BOUGOT dans son livre « les terres d'Arquian » nous racontent son histoire (le livre est à la bibliothèque d'Arquian).

Sa veuve s'enfuit et résidera dans l'hôtel particulier des comtes d'Arquian, à Cosne, situé sur l'actuelle place Pasteur. Elle est inhumée au cimetière de Cours.

Sa fille Sophie de BECHON d'ARQUIAN épousera en 1795, son cousin Hilaire de MALMAZET de SAINT-ANDEOL dont la famille sera propriétaire du château de Myennes jusqu'au dernier comte **Nicolas Charles Anatole de SAINT-ANDEOL** né le 13 juin 1837 au château de Myennes, décédé le 10 décembre 1910 à Bellefond, Côte-d'Or. Il était receveur des finances.

Claire ARNOULT/ Danielle GUIONIE



Cette famille aurait perdu la propriété suite à de mauvaise fortune.

Le château aurait été occupé par les Allemands lors de la Seconde Guerre mondiale.

Le château s'est trouvé vendu à un organisme bancaire, mais n'a pas été entretenu pendant vingt-trois ans jusqu'à l'achat par Alexandre AULNETTE en 2003.

Nicolas Charles Anatole de Saint-Andéol, descendant de la comtesse d'Arquian

Atelier mémoire d'Arquian



Joli nom évocateur pour retracer l'histoire de NOTRE VILLAGE à travers des souvenirs, des anecdotes, des photos mais pas que !

Quelques Arquinoises et Arquinois s'y sont essayés et on avance tout doucement, circonstances obligent.

Merci à Janine, Christiane, Monique, Bernadette, Claude, Yvette, Martine, Eliane et Roger pour leurs récits d'une époque parfois révolue !

À Alexis que j'ai contacté et qui m'a envoyé quelques documents. On utilise son livre « Histoires des terres d'Arquian ».

A Martine, Yvonne, Didier et Bernard pour leurs prêts de cartes ou documents.

Un grand merci à Claire qui dépouille les archives et qui interroge avec moi les Arquinois.

A Michel, collectionneur des cartes postales d'Arquian, qui a pris en main un lourd dossier sur nos « Poilus »,

A Éric pour ses archives personnelles et sa mémoire sans oublier Éliisa qui m'est d'un précieux secours (clin d'œil !)

D'autres se joindront – je l'espère- à nous.

Un premier article essaie de situer le village –sans prétention- dans ses paysages, sa population au fil du temps ;

Il reste à approfondir mais c'est un début. Suivront ses personnalités (l'abbé POUVESLE, le garde-champêtre Isidore DYONNE ont déjà été mis à l'honneur) ; ses monuments : l'église Saint Eutrope, le buste Carriès...

Ensuite, pourraient paraître des dossiers sur :

LES POTIERS : Arquian fut un village potier et il y en a eu de célèbres.

NOS SOLDATS : des Arquinois ont été soldats de Napoléon ; nos Poilus de 14-18 ; on continue les recherches.

LE CARNAVAL : autour des photos des uns et des autres, on a pu retracer son histoire.

On entame des recherches sur les brodeuses d'Arquian et on a besoin d'aide !

Aussi tous ceux et celles qui ont envie de partager, de raconter sont les bienvenu(e)s ! Quant à ceux et celles qui seraient intéressé(e)s par l'édition de ces articles, merci de vous faire connaître (avec vos coordonnées) auprès de la mairie ou de la bibliothèque.

Danielle GUIONIE



Un personnage inoubliable pour des Arquinois !

Une vie à la rencontre des autres

L'abbé Jacques POUVESLE est né à Paris, le 17 avril 1901.

Son père (1875-1925) originaire de La Marche, Nièvre, était clerc de notaire à la Charité-sur-Loire avant de faire une belle carrière dans une étude parisienne. Sa mère, Marie Louise MILLET était née le 21 décembre 1868 à la Charité sur Loire. Décédée vers 1944, elle était issue d'une famille nivernaise de cultivateurs et cabaretiers. Elle exerça le métier de couturière.

Il suit des études au lycée d'état Rollin puis entreprend des études de droit. Mais, un jour se rendant à la faculté, il a une révélation, il a « choisi de devenir prêtre ».

Il entre au séminaire Saint-Sulpice à Paris en 1924 et sera ordonné en 1929 par le Cardinal Dubois.

Rapidement envoyé à Nevers, il enseignera le français, le latin, l'histoire et la géographie pendant 10 ans au collège diocésain de Saint-Cyr et à l'école des Frères Saint-Joseph.

En 1939, il part à l'armée ; Il sera affecté à Mayence puis mobilisé à Meaux comme infirmier dans un régiment de transport auto. Réformé en février 1940, il revient à Nevers au petit séminaire comme directeur spirituel.

A sa demande, il devient curé de campagne à Tazilly près de Lormes. Au bout de 2 ans, il est rappelé au grand séminaire pour enseigner le droit canon et l'histoire.

26 juin 1944, massacre de Duns-les-places. L'abbé Povesle est envoyé sur place pour informer l'église. Il restera profondément marqué par ce village martyr.

Du 26 au 28 juin 1944, la population de Dun-les-Places (800 habitants) connaît trois journées d'horreur. Environ 3000 soldats allemands investissent le village en plusieurs vagues et massacrent une partie de sa population, avant de piller et d'incendier de nombreuses maisons. 27 habitants seront fusillés. Dun-les-Places est le village-martyr le plus touché de Bourgogne durant la Seconde Guerre Mondiale.

Il y sera affecté pendant 2 ans et demi avant de rejoindre la paroisse de Saint-Amand à Pâques 1948 où il restera jusqu'en 1967.



En 1967, il est nommé aumônier de l'hôpital de Cosne, ville qu'il quittera le 26 février 1985 pour se retirer à Nevers, maison Saint-François où il décèdera le 27 avril 1994. Il est inhumé dans le cimetière d'Arquian.

Un journaliste du Régional de Cosne, JF Gantois, a recueilli en 1985 quelques souvenirs poyaudins du prêtre :

« La bonhomie des gens, le caractère archaïque et savoureux de leur accueil. »

« La Puisaye ce sont des façades sur cour, au toit surbaissé, blotties dans le sol pour se protéger du froid. Ce sont des gens pauvres et très sympathiques. Tout d'abord, je me suis fait agneau car le premier contact est parfois difficile. Puis je me suis fait âne, c'est-à-dire têtu, pour marquer un peu les distances. »



La Puisaye « incroyante mais incitant les pauvres à aller à la messe pour apprendre la soumission à l'autorité ».

« La Puisaye est aussi une région où, une fois les liens tissés, ils ne sont plus dénoués ».

Les Arquinois se souviennent de lui :

Christiane et Roger ont fait leur communion avec lui. Il leur a enseigné le catéchisme tous les jeudis.

Enfants avec leurs copains, ils jouaient à cache-cache dans l'église en l'attendant ; le père Povesle arrivait, personne ne sortait de sa cachette et il fallait attendre qu'il aille vers la sacristie pour que les enfants se dévoilent gentiment.

Il donnait tout ce qu'il avait. Ainsi après un baptême, si on lui offrait une boîte de dragées, il la donnait à quelqu'un avant même d'arriver à Saint-Amand.

Sa pauvre soutane ressemblait à une guenille, toute frangée dans le bas.

Il se déplaçait d'abord à vélo puis en solex, dans les 6 villages du « canton historique » où il disait la messe.

Ginette a travaillé de 1957 à 1958 à l'hôtel restaurant le Lion d'or à Saint-Amand où l'abbé prenait ses repas.

Elle se souvient de ses habitudes : à midi, un café au lait avec deux tartines de pain ; le soir, un potage, légumes et dessert.

Il lisait le Journal du Centre et avait participé à un concours organisé par ce journal. Il avait remporté le 1er prix, un poste radio en bois de chêne qu'il avait aussitôt donné.

Elle se souvient aussi de son vélo solex « sans moteur », de sa soutane usée, de la cure près des écoles de Saint-Amand, et du journal qu'il achetait pour les malades de Cosne.





Le garde champêtre, une fonction ancienne à réhabiliter



Un petit village comme Arquian s'est construit autour de personnages au caractère bien trempé dont les racines sont ancrées profondément dans ces terres de Puisaye.

Le garde-champêtre qui avait pour mission principale de protéger la commune et ses campagnes, jouait un rôle important au siècle dernier. C'était un fonctionnaire incontournable dans la vie d'un village comme le Maire et

l'Instituteur. C'était un homme à tout faire auquel on confiait des tâches très variées.

Isidore DYONNE (né le 13 mai 1880 à Betphagé, Saint Vérain-décédé le 17 novembre 1973 à Draveil) fut nommé à ce poste le 20 décembre 1917 par le Maire M. GILBAULT.

Amputé du bras droit au cours de la Première Guerre Mondiale, il gérait parfaitement son handicap. Sa bonne volonté et sa réputation lui permirent d'obtenir cette fonction.

Le 1^{er} janvier 1918, il épousait Albertine GUEREMY et s'installait avec sa femme dans la rue Sobieski.

Rose Albertine GUEREMY, «la Bertine», née à Arquian le 30 mars 1891, décédée le 18 décembre 1969 à Saint Amand.

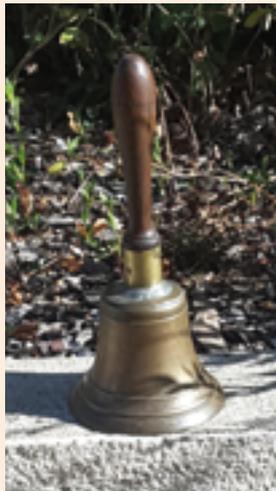
Les parents de «Bertine» étaient Constant GUEREMY et Joséphine CHERRIER «la Bardine». Ils ont tenu un café à Arquian et ont habité à la Basserie.

Leurs deux filles : Paulette et Marguerite DYONNE «la Guite».



Ce n'était pas de tout repos, à tout instant, il devait intervenir pour régler divers problèmes.

Il aidait aussi l'équipe municipale qui lui confiait diverses missions



Régulièrement il sillonnait les rues d'Arquian, faisait sa tournée comme on le disait à l'époque. Il n'utilisait pas le tambour comme la plupart des gardes-champêtres mais une clochette à cause de son handicap.

« Avis à la population », les nouvelles, les injonctions étaient ainsi données aux habitants. Les enfants du village s'amusaient alors à l'accompagner le long des rues en chantant, sautillant autour de lui. Il aimait beaucoup les enfants et cela lui faisait plaisir.

Il avait adapté son vélo à son handicap : freinage en pédalant en arrière, corde passée autour des épaules pour mieux diriger le guidon, ainsi pouvait-il faire ses tournées dans les fermes, les bourgs dépendants d'Arquian. Mais il n'hésitait pas à faire des kilomètres à pied ce qui lui plaisait davantage que la bicyclette.

Divers surnoms lui furent donnés :

« La Loi » terme souvent employé par un Arquinois réputé pour ses altercations avec ses concitoyens au bistrot après avoir consommé avec excès les « petits ballons de rouge ». Devenant brutal, il menaçait de tout casser. Seul le « garde » pouvait le calmer, alors on l'appelait et après avoir répété plusieurs fois « toi la Loi je ne te dirai rien, toi je te respecte », il suivait docilement Isidore qui allait le coucher.

Un braconnier notoire lui avait attribué le surnom de « chat jaune » car il avait été pris la main au collé à la façon d'un chat qui attrape une souris après l'avoir épiée. Jaune car le garde contrairement à la majorité des Arquinois bruns de chevelure avait les cheveux châtain clair.

Parmi les tâches qui lui étaient confiées l'une l'amusait particulièrement ce qui n'était pas le cas de sa femme :

Tous les ans, des gens du voyage faisaient une halte à Arquian. Les habitants ne les appréciaient guère craignant les nuisances. Isidore était chargé d'assurer le maintien de l'ordre public. Alors, il allait passer la soirée avec eux pour parlementer. Lui, il les trouvait plutôt sympathiques, il s'installait avec eux et partageait leur repas.

Qu'as-tu mangé ? demandait Albertine à son retour, « ils avaient cuisiné du hérisson » disait-il en riant, c'était plutôt bon.

Les gens du voyage quittaient rapidement la région sans avoir fait trop de misères.

Une autre mission ne plaisait pas à Albertine : « Ne te mêle donc pas de cela ! » disait-elle.

En effet, dans la rue Sobiewski, où ils demeuraient, un voisin plutôt brutal le soir au dîner avait pris l'habitude de jeter la soupe par la fenêtre s'il la trouvait trop chaude ou un peu trop tiède à son goût. Il s'en prenait alors à sa femme qu'il menaçait de corriger.

Discrètement « la loi » surveillait.

Si les menaces, les cris s'intensifiaient, il intervenait pour calmer la situation.

Arquian, à cette époque, vivait en autarcie et la vie s'y déroulait dans une entraide caractéristique de ce petit village.

Albertine, « une maîtresse femme » disait d'elle un ami de la famille, avait monté un petit atelier de couture. Ses deux filles et 4 ou peut être 5 Arquinoises travaillaient à confectionner des corsages pour une maison de couture de Nancy.

La vie était plutôt paisible en ces temps-là et bien qu'étant peu aisés les Arquinois vivaient dans d'assez bonnes conditions pour l'époque jusqu'à ce jour du 3 septembre 1939 où la France et le Royaume Uni déclarèrent la guerre à l'Allemagne : ce fut le début de la Seconde Guerre Mondiale.

Arquian aurait pu vivre loin des tracas de l'invasion Allemande si un régiment d'élite n'était passé par là.

Avant qu'il n'arrive, de nombreux Arquinois envisageaient l'exode, fuir l'ennemi avant son arrivée.

Isidore répétait : « moi les Allemands, je les connais, ils ne me font pas peur, je reste et je vous conseille d'en faire autant ».

Le château d'Arquian fut réquisitionné et ordre fut donné aux habitants de remettre toute arme à l'occupant.

Pour le garde, il n'était pas question de donner son fusil. Il le cacha si bien que jamais on ne le retrouva.

L'heure de la retraite sonna et le couple s'installa à Saint-Amand. Isidore consacra la fin de sa vie à ses jardins dont les légumes firent le bonheur d'Albertine mais surtout de ses voisins auxquels il donnait les plus beaux spécimens au grand dam de sa femme.

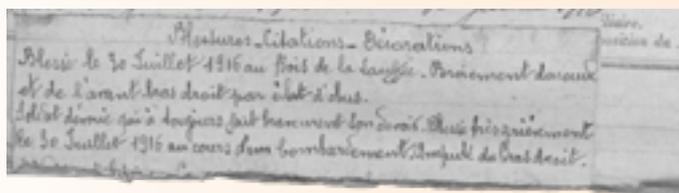
Actuellement, il ne reste qu'environ 700 gardes-champêtres mais, des « brigades vertes » sont créées dans certains départements. C'est une avancée car elles ont en priorité l'importante mission de préserver le patrimoine naturel.

Souhaitons le renouveau de cette fonction de garde rural avec de nouvelles tâches afin que notre environnement si fragile soit sauvé.

Le garde-champêtre était le grand-père d'Eliane qui a écrit ce texte, m'a communiqué des photos ainsi que sa cousine Monique. La clochette du garde-champêtre est à la mairie d'Arquian à côté de sa photo.

Isidore DYONNE a participé à la grande guerre de 1914-1918. Sa fiche militaire figure sur le site du grand mémorial, registre matricule des archives départementales.

Mobilisé le 11 août 1914 au dépôt du 85 e RI, 27ème compagnie à Cosne-sur-Loire, on le retrouve à l'hôpital de Saint-Nicolas-de-Port, Meurthe et Moselle en février 1915, puis à l'hôpital de Saint-Jean-de-Maurienne, Isère, en août 1915.



Il est évacué vers l'hôpital de Valence puis les hôpitaux de Cosne et de Bourges ; il sera amputé « du bras droit au 1/3 inférieur » et conduit au centre d'appareillage de Tours en janvier 1917.

Par décision du 6 octobre 1917, il a « été admis à faire valoir ses titres à une pension de retraite. » et sera rayé des contrôles « sauf avis contraire » le 26 décembre 1917.

Il a reçu la médaille commémorative interalliée « Médaille de la Victoire », loi 20 juillet 1922

► (Sont concernés par cette décoration tous les militaires ayant servi trois mois – consécutifs ou non – entre le 2 août 1914 et le 11 novembre 1918 dans la zone des armées, les infirmières et infirmiers civils, les étrangers (civils ou militaires) ayant servi directement sous les ordres du commandement français, les maréchaux et généraux ayant eu un commandement pendant trois mois au moins, les prisonniers de guerre ainsi que les Alsaciens-Lorrains engagés volontaires qui ont appartenu pendant une durée quelconque à une unité combattante et à ceux qui peuvent justifier avoir déserté les rangs allemands.

Cette décoration est due au maréchal Foch qui l'a voulu commune à toutes les Nations belligérantes alliées. Gravée librement par chaque nation, cette décoration devait toutefois représenter à l'avant une victoire ailée et sur le revers l'inscription traduite dans la langue du pays « La Grande Guerre pour la Civilisation » sur un module en bronze d'un diamètre de 36 mm. Le ruban, identique pour toutes les puissances, figurait deux arcs-en-ciel juxtaposés par le rouge avec, sur chaque bord, un filet blanc.

Le modèle officiel français a été gravé par Pierre-Alexandre Morlon, (né à Mâcon le 4 juin 1878 et mort à Houdan le 24 février 1951, est un médailleur et sculpteur français.) et frappé par les monnaies de Paris.

Et la médaille commémorative française de la grande guerre, loi du 23 juin 1920.

► (À l'initiative d'Alexandre Millerand, Ministre de la Guerre ; elle est accordée à tout militaire ou présent sous les drapeaux ou à bord des bâtiments entre le 2 août 1914 et 11 novembre 1918. Elle est également accordée aux civils ayant servi entre ces mêmes dates aux armées ou à l'intérieur).



Un auteur à la bibliothèque

Marie de Palet

Elle est née à Mende, en Lozère, en 1934. Elle sera institutrice et ce n'est qu'une fois à la retraite que l'envie de raconter sa région, la vie de sa grand-mère, des paysans lozériens lui vint. Son premier roman « les terreurs bleues » sort en 1993.



Elle appartient au courant littéraire dit régionaliste ou roman du terroir comme Colette pour la Bourgogne, Marie de Palet est l'écrivaine des grands Causses que ses personnages traversent à pied pour retrouver leurs fermes.

(Les **Grands Causses**, dénommés aussi **Les Causses**, sont une appellation qui désigne un ensemble de hauts plateaux calcaires, de vallées et de gorges situés au sud du Massif central. Ils s'élèvent de 700 à 1 200 m d'altitude et s'inscrivent donc dans l'étage montagnard. C'est un milieu de moyenne montagne calcaire.)

Dans une interview du Midi Libre, le 8 juin 2016, au moment où elle sort « le temps des aubépines », elle confesse travailler à l'ancienne : « Je suis de la vieille école ! » Elle rédige sur des cahiers de grand format, puis tape l'histoire sur ordinateur. « Mes filles relisent mes livres avant que je les envoie à mon éditeur ».

Son éditeur la maison auvergnate « De Borée » :

« Créées en 1989, les Éditions De Borée se sont fixé pour objectif de promouvoir le patrimoine de nos régions. Attentif à un public qui a soif d'authenticité, nous mettons un point d'honneur à cultiver notre mémoire collective et à faire découvrir, ou redécouvrir, la vie d'antan, avec ses coutumes et ses traditions... En phase avec la demande de nos lecteurs, les Éditions De Borée se sont très vite projetées au-delà de l'Auvergne, son fief originel. Fort de notre succès, nous valorisons à présent les particularismes locaux de la France entière notamment avec la collection Romans du terroir. » (Site internet des éditions).

Sa notoriété a intéressé Jean Pierre PERNAUT qui lui a consacré un reportage dans le journal télévisé de 13h, le 27 mars 2019.

Bibliographie : quelques titres dont certains sont à la bibliothèque et des extraits



La demoiselle

« Elle regardait avec haine la terre rouge où s'ouvraient d'énormes crevasses attendant l'arrivée de la pluie. Elle maudissait le bleu du ciel qui asséchait le sol et tuait les récoltes. Mais elle savait au fond d'elle-même que, sitôt la pluie de retour, tout reprendrait vie et que l'amour de son causse lui reviendrait en même temps que grandirait dans les cœurs l'espoir des futures récoltes. »



« Ma petite fille, sous ton air timide et doux, tu couves un feu brûlant. Si tu as bien choisi et je crois que cette fois tu as bien choisi puisque cet homme a osé braver l'opinion pour aller où bon lui semblait sans se soucier des autres, tu devrais être heureuse... »

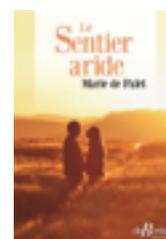
L'enfant oublié

« Charles aimait ces soirées remplies de mystères, assis sur le vieux billot de bois qui servait à couper des bûches où il écoutait mourir les bruits du soir. »



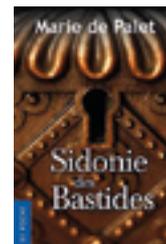
Le sentier aride

« Tout resplendissait. Jamais les moissons n'avaient été aussi prometteuses. Les abords des chemins que les coquelicots avivaient de couleurs éclatantes invitaient à la rêverie, au calme. Mais le village vivait dans la peur. Rares étaient les familles qui n'avaient pas un des leurs sur le front, si ce n'était un fils, c'était un neveu, un filleul, un frère. »



Sidonie des bastides

« Il avait relevé le col de son pardessus mais sentait la fraîcheur descendre le long de son cou et le glacer totalement. Il marchait cependant. Il ne savait ni vers qui ni où mais il avançait d'un bon pas, suivant, tout le long du trottoir, les autres passants qui, eux, savaient sûrement où ils allaient. »



Comme vous pouvez le lire, les histoires se passent au début du XX^e siècle, dans un milieu rural, au rythme des saisons, du travail, des coutumes et au sein



de la famille. Les personnages sont simples mais attachants ; le récit est facile à suivre.

Merci à Pierre, un ami lecteur de nous avoir fait connaître Marie de Palet, fort appréciée de certaines lectrices et qui a relevé les citations.

Danielle GUIONNE

Garage Didier Peinture - SARL ROCHES
BOUHY **ST AMAND EN PUISAYE**



13, Rue de la Forterre
 58310 BOUHY
 Tél. 03 86 26 42 63

1 Route de Saint Sauveur
 58310 ST AMAND EN PUISAYE
 Tél. 03 86 39 64 59

E-mail : didier.peinture@orange.fr



Entreprise CARO 'pose
 " Carrela' je pose "

POUPELARD
 Artisan

33, rte de Neuvy 58310 ARQUIAN
 1, av Pierre Bérégovoy 18000 BOURGES

- 03 86 39 75 42
- 06 82 72 25 26
- 06 83 40 00 98

caro.pose@orange.fr



Groupe Beauvois
 Exploitation Forestière
 Scierie
 Maronniers

SARL BEAUVOIS FRÈRES
 La Fontaine Pitard
 1350 Route de la Villeneuve
 58450 NEUVY-SUR-LOIRE
 Tél. : 03 86 39 24 70

beauvois-freres@orange.fr

EXPLOITATION FORESTIÈRE
 SCIERIE • BOIS DÉTAIL
 BOIS DE CHAUFFAGE
 PLAQUETTES FORESTIÈRES

BOULANGERIE PÂTISSERIE
 VIRGINIE & VINCENT GIRAULT

3 RUE MARCEAU 58450 NEUVY SUR LOIRE

03.86.39.27.45

TP DE BOURGOGNE
 TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
 AMÉNAGEMENT DE COURS
 DÉMOLITION



Chemin de la Genetière
 58200 Saint-Loup

SIRET 837 522 994 000 16

03.86.39.96.26 **tpdebourgogne@gmail.com**

SAS Bruneau Couverture
 Couverture - Zinguerie
 Charpente - Bardage
 Démoussage et ramonage



Bruneau Aurélien
Tél. 06 58 30 87 94
bruneauaurelien58@orange.fr

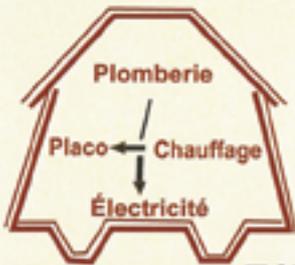
5 chemin des vignes
 Les Buissons
 18240 SANTRANGES



BONNY-SUR-LOIRE BRIARE

Commerçants **autrement**

Ent. SARL Bonne Heure BRYJA



Mr. BRYJA Olivier
Le Petit Moussu
58310 ARQUIAN

Tél / Fax : 03 86 39 69 33



Pizzas à emporter

De 17h30 à 21h (Hiver) et de 17h30 à 21h30 (Été)
Le soir uniquement dans les villes suivantes :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
ÉTAIS LA SAUVIN	BOUHY	ENTRAINS SINOHAN	DAMPIERRE S/BOUHY	ARQUIAN

Pour gagner du temps, pensez à commander au **07 87 24 94 70**

EURO REPAR

CAR SERVICE

GARAGE CHOLLET
31 ROUTE DE NEUVY
58310 ARQUIAN
Tél. 03 86 39 65 25
garage.chollet.arquian@wanadoo.fr
eurorepar.fr

Binette et Chaudron

Confitures
Confiseries
Sirops

Producteur et transformateur

Aurèle et Piotr CIESIELSKI
La Fontaine
58310 Arquian

03 86 24 09 14
06 47 91 62 64
binetteetchaudron@free.fr



DESMERGEE Sébastien

Électricité
Plomberie
Domotique
Automatisation
Climatisation réversible

03 86 39 65 67 - 06 84 73 13 13
sebastien.desmergee@orange.fr

2 Chemin de l'hermitage 58310 ARQUIAN
SIRET 810 521 831

TAXI CLOTILDE Christophe

Transports médicaux

NEUVY / LOIRE
ARQUIAN

24H/24

7J/7



Une équipe à votre service !

06 08 45 07 79 03 86 26 09 97

Hospitalisation
Rééducation
Kiné
Dialyse
Chimio
Radiothérapie